PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

16 DÉCEMBRE 1963 - No 3 (Nouvelle série)

Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

L'HIVER SERA ce que nous le ferons

AVEC les fêtes de fin d'année qui approchent, l'offensive du froid nous fait sentir encore plus durement la diminution de notre pouvoir d'achat face à tous nos besoins non satisfaits parce que tous les prix augmentent.

Le « plan de stabilisation » du Gouvernement ne dupe plus personne, s'il avait dupé quiconque. C'est un plan d'austérité à l'usage des masses travailleuses. Par l'inflation, le gouvernement et les patrons reprennent avec usure les quelques augmentations que la pénurie de main-d'œuvre leur a fait consentir aux travailleurs l'année passée. Cette inflation, entretenue, leur sert à diminuer le niveau de vie de tous les salariés et retraités, pour augmenter encore les bénéfices des industriels et des banquiers.

Mais l'opération ne peut réussir que si les travailleurs subissent la hausse des prix sans exiger de leurs employeurs des augmentations de salaires équivalentes. Le risque est d'autant plus grand pour la bourgeoisie qu'elle manque, dans l'ensemble, de main-d'œuvre. D'autant plus grand aussi que, depuis des mois, bon nombre de confilts sociaux et de luttes grévistes ont montré que les travailleurs n'étaient ni passifs, ni soumis, ni pleutres.

C'est là la raison du « plan » gouvernemental : il s'agit de faire croire que l'Etat n'est pour rien dans l'affaire, de faire croire que pour éviter la hausse des prix il faut gagner moins, de faire croire que ce sont les dépenses des travailleurs et non celles des capitalistes et de l'Etat qui sont cause de l'inflation monétaire. Or, s'il est vrai qu'il y a trop de monnaie en circulation, ceux qui en gagnent et en dépenses trop ce ne sont pas les travailleurs mais les trusts, les monopoles et leur Etat qui les subventionne par tous les moyens, y compris la planche à billets.

Cette fin d'année qui va poser à tous les foyers ouvriers bien des problèmes financiers doit nous faire nous demander non pas comment acheter au mieux avec le peu d'argent que nous gagnons, mais comment faire, à l'avenir, pour obtenir de nos exploiteurs un salaire décent, garanti contre les fluctuations du coût de la vie et de l'emploi, avec un horaire de travail qui soit décent lui aussi. A part la « semaine d'action » des travailleurs du secteur public et nationalisé, les Centrales syndicales paraissent respecter ce que la presse bourgeoise appelle « la trève des confiseurs ». Cependant, pour les mineurs de Trieux, pour les travailleurs lockoutés de R.B.V. dans la région parisienne, il n'y a pas de trève. Et le charbonnier et le confiseur lui-même, n'entendent pas la « trève » de la même façon, car leurs prix, eux, n'ont pas fait de pause.

Oui, nous devrons nous préparer à des luttes d'envergure. Ce ne sont que des grèves, auxquelles participent en même temps des centaines de milliers de travailleurs, qui pourront arracher au patronat et au gouvernement notre droit à la vie. Ces luttes ne seront à tout prendre pas plus dures à mener que l'hiver que nous feront passer nos gouvernants si nous nous laissons faire.

La C.G.T. qui se voit forcée de se justifier auprès de ses propres militants qui eux sont en contact avec les travailleurs, avance comme argument qu'une grève même générale de 24 heures ne ferait pas céder l'Etat et les patrons et qu'il faut une « pression continue ». Bien sûr, un baroud d'honneur ne serait pas efficace. Mais la même grève accompagnée de manifestations de milliers de travailleurs dans les rues, AVERTISSANT gouvernement et patrons qu'en cas de non-satisfaction elle serait le prélude à un mouvement général plus long, aurait toutes les chances, dans la situation actuelle, de mettre nos exploiteurs et nos gouvernants à genoux.

Car il faut bien voir que gouvernement et patronat n'ont jamais été plus faibles, face aux travailleurs, qu'à l'heure actuelle. Souvenons-nous de leur crainte en mars dernier, de leurs sueurs froides devant la grève des mineurs. Souvenons-nous que même la réactionnaire « Aurore » reprochait au gouvernement l' « erreur » d'avoir tenté de réquisitionner les mineurs.

La seule arme puissante dont disposent les patrons et le gouvernement à l'heure actuelle contre les travailleurs ce n'est pas l'avantage économique — ils ont trop besoin de main-d'œuvre — ce n'est pas leurs forces de répression — ils ne peuvent compter sur le contingent et n'auront jamais assez de C.R.S., — non, leur meilleure arme c'est la politique d'indécision des Centrales syndicales.

C'est une responsabilité qu'elles porteront, si cet hiver se passe dans la misère pour les travailleurs.

V. O.

18 MARTINIQUAIS EN JUSTICE

"Les idées, chez nous, sont libres"

DIX-HUIT jeunes Martiniquais viennent de comparaître devant la 16e chambre correctionnelle de la Seine. Membres de l'O.J.A.M. (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise), ils étaient poursuivis pour atteinte à l'intégrité du territoire. A l'issue des débats des peines de cinq et trois ans de prison ferme marquent, malgré un réquisitoire relativement modéré du Substitut de la République, la volonté des pouvoirs publics de maintenir l'ordre constitutionnel dans les « départements » d'Outre-Mer. Cet ordre, le long défilé des témoins cités par la défense devait le caractériser ainsi : la Martinique n'est pas un département mais une colonie. Quant à la nature du délit reproché aux jeunes Martiniquais, elle éclaire, d'une lumière particulièrement crue, ce qu'il est convenu d'appeler le fonctionnement de la démocratie.

C'est ainsi que dès l'ouverture du procès, le président Batigne devait définir, au nom de la liberté d'opinion, le cadre dans lequel il entendait limiter les débats : « Nous jugerons sur des charges et en aucune façon sur des idées et des opinions qui, chez nous, sont libres. Je vous prie donc de ne pas trop aborder le terrain politique qui ne regarde pas le tribunal ».

Par ailleurs, au nom de la sécurité publique, ce n'est pas à la Martinique, où se produisirent les faits, mais à Paris, que les jeunes inculpés furent jugés. Malgré ces précautions juridiques et oratoires, le procès des étudiants martiniquais ne pouvait manquer d'être une incomparable tribune de propagande et le tribunal ne put empêcher, ni les professions de foi des accusés, ni les témoignages, ni les exposés politiques et économiques. Certes, les dix-huit inculpés s'adressèrent plus au Gouvernement et à l'opinion anti-colonialiste française qu'au peuple de la Martinique, mais c'est au nom de ce peuple qu'ils s'exprimèrent tous.

Le bilan qu'ils ont dressé est celui de tous les pays sous-développés : misère, chômage, sous-alimentation, violences, régime de colonisation où une minorité de blancs possède la majorité des terres cultivables, tient la haute main sur les banques et constitue une caste faisant sentir sa supériorité aux indigènes (témoignage de l'ethnologue Michel Leiris, cité par le **Monde** du 30-11-63). Quant aux réformes engagées par les préfets, notamment la réforme agraire, le député Aimé Césaire a déclaré à la barre : « Je ne sache pas qu'en dépit de cette réforme, un seul domaine de grand colon ait été démantelé ». A cette situation correspondent des mesures administratives et policières comme les interdictions de réunions, les mutations d'office, les révocations, les saisies de journaux et l'emploi des armes pour réprimer les manifestations (trois morts et plusieurs dizaines de blessés à Fort-de-France en décembre 59 — trois morts et vingt-trois blessés lors d'une grève des ouvriers agricoles en mars 61). Tel est l'état de ce département français où l'on mitraille les travailleurs dans les plantations de canne à sucre.

Ce bilan le tribunal dut l'entendre, et les efforts du président pour rester sur le terrain des charges furent vains. D'ailleurs du réquisitoire du substitut Charbonnier, comme des attendus du jugement, les affirmations politiques ne sont pas exclues.

Pour sa part, le tribunal devait affirmer que des peines « d'une rigoureuse fermeté s'imposeraient s'il devait être tenu compte du flot d'ingratitude et d'inexactitudes répandues au cours de ce débat sur une France dont on oublie trop aisément que, malgré certaines maladresses inhérentes à toutes les actions humaines, elle a beaucoup fait pour la Martinique, et beaucoup en particulier pour la formation d'une élite qui ne s'honore pas en la méconnaissant ». (« Le Monde », 3-12).

Le substitut Charbonnier annonça en guise de prologue à son réquisitoire : « le ministère public a la charge des grands intérêts essentiels, irrécusables de la société ». C'est donc au nom des intérêts essentiels de la société qui s'identifie avec l'impérialisme français, que le tribunal allait se prononcer. Et

(Lire la suite en page 2)

CHIMIE ET AGRICULTURE EN U.R.S.S.

Khrouchtchev à la recherche d'une formule et de 42 millions de roubles

NIKITA Khrouchtchev, parlant à la tribune du Comité Central du Parti communiste de l'Union Soviétique vient de découvrir que si les Etats-Unis dépassent actuellement l'U.R.S.S. dans la production agricole, ce n'est pas parce qu'il y a « un secret américain » mais parce qu'on utilise aux U.S.A. en moyenne 229 kilos d'engrais chimiques à l'hectare contre 62 seulement en Union Soviétique. Ce que Khrouchtchev ne nous dit pas c'est le secret des Américains pour produire des engrais...

Si l'effort que va faire l'URSS dans le domaine de la production chimique en général et des engrais en particulier est nouveau, du moins par son ampleur, le problème du manque d'engrais chimiques, lui n'est pas nouveau dans les campagnes russes.

Il y a un peu plus de dix-huit mois, en mars 1962, lors d'une précédente session du même Comité Central, ce problème avait déjà été abordé et le même Khrouchtchev, dans son discours de clôture, s'il expliquait qu'il serait nécessaire de discuter un jour la production des engrais chimiques, déclarait, qu'en attendant, il fallait « se mettre à accumuler les engrais organiques »...

C'est que le problème de la production agricole a toujours été en U.R.S.S. un problème grave. Si les dirigeants russes ont pu tant bien que mal, bon an mal an, pallier l'insuffisance de la production agricole, en prônant un jour ce qu'ils rejetaient la veille, ils n'ont jamais pu résoudre ce problème autrement qu'en paroles... et pour après-demain. Et depuis qu'elle existe, malgré ses incontestables succès, l'U.R.S.S. est restée une nation sous-alimentée. D'ailleurs Khrouchtchev ne vient-il pas d'avouer que : « dans certaines régions du pays, dans la région de Koursk par exemple, des gens sont morts de faim en 1947... »

Le problème, en forme de paradoxe, s'est toujours posé dans les mêmes termes depuis quarante ans : la production agricole est liée, est dépendante de la production industrielle, que ce soit la production d'objets de consommation, de biens d'équipement ou d'amendements de synthèse.

En 1923 lorsque la culture individuelle du sol était encore la règle, Trotsky, déjà réduit à l'opposition, démontra que le paysan ne développerait sa production que si l'industrie était en mesure de lui fournir des produits industriels contre lequels l'échanger. Les paysans n'avaient que faire d'un rouble papier qui ne pouvait rien acheter et ne pouvait même pas servir à engraisser la terre.

Pour Staline à l'époque, de même que pour les autres dirigeants qui partageaient le pouvoir avec lui, il était stupide de prétendre développer l'agriculture en se consacrant à l'industrie. L'agriculture pour eux devait se développer si le paysan y trouvait un avantage financier et il ne fallait justement pas prélever sur la population à majorité paysanne les capitaux nécessaires à l'industrialisation.

Pour l'équipe dirigeante, le paysan riche, le koulak était une invention de l'opposition de gauche. Jusqu'au jour où, en 1929, Staline découvrit « le danger koulak » et entreprit la collectivisation forcée des campagnes et, dans le même temps, mit en route un plan d'industrialisation, le premier, qui reprenait la plateforme économique de l'opposition, mais en surenchérissant sur les éléments de son programme.

Malheureusement, la réalité est moins docile que les chiffres et l'industrie russe ne fut jamais en mesure de fournir à l'agriculture les instruments et produits qui lui étaient nécessaires. Indépendamment du fait que la collectivisation forcée coûta fort cher (l'U.R.S.S. possède encore aujourd'hui un nombre de têtes de bétail inférieur à celui qu'elle avait à l'époque), la collectivisation ne résout rien par elle-même, elle permet seulement l'industrialisation des campagnes. La collectivisation ne correspond à un haut degré de productivité que parce qu'elle permet la mécani-

(Lire la suite en page 8)

VERS LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL :

Mendier le retour "progressif" aux 40 heures ou revendiquer la semaine de 30 heures ?

DE LA « SEMAINE DES DEUX DIMANCHES » AU « PRODUIRE D'ABORD »

C'est à la suite du puissant mouvement revendicatif que chacun connaît que fut votée la loi du 29 juin 1936 sur la semaine de 40 heures. L'article 6 de ce texte précisait :

« Dans les établissements industriels, commerciaux, artisanaux et coopératifs, ou dans leurs dépendances, de quelque nature qu'ils soient, publics ou privés, laïques ou religieux, même s'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, y compris les établissements publics hospitaliers et les asiles d'aliénés, la durée du travail effectif des ouvriers et employés de l'un ou de l'autre sexe et de tout âge ne peut excéder quarante heures par semaine. »

Si les 40 heures connurent alors un immense succès en France, elles ne furent pas toujours appliquées sans heurts. Le patronat s'efforça de tourner et même de violer la loi. Mais, dans l'ensemble, la limitation de la durée du travail à 40 heures par semaine devient un fait acquis.

Survient la guerre. Paul Reynaud déborde de joie : « Finie la semaine des deux dimanches. » En effet, un décret paru au **Journal Officiel** du 6 septembre 1939 fixe le nouveau régime de travail pour la durée des hostilités : la loi des 40 heures subit des « aménagements » qui suppriment pratiquement toute limite à la durée du travail. Au-dessus de 45 heures, les heures supplémentaires non seulement ne sont pas majorées, mais ne sont payées qu'à 75 %, les 25 % non payés étant versés au Trésor « pour la conduite de la guerre ». M. Paul Reynaud n'admet pas que des ouvriers s'enrichissent **(sic)** en faisant des heures suplémentaires, tandis que d'autres se font trouer la peau sans aucun salaire. Quel sentiment de justice ! Les mécontents n'ont qu'à se taire s'ils ne veulent pas voir leur place d' « affecté spécial » transformée en affectation pour la ligne Maginot.

Il faut attendre la loi du 10 mai 1946 (vingt mois après la « Libération », un an après l'armistice) pour que soit fixée la date légale de cessation des hostilités, mais on n'en revient pas pour autant à la loi des 40 heures. C'est l'époque du « produire d'abord » et du « retroussons nos manches ». Si, néanmoins, dans certaines entreprises, le chaos économique résultant de la guerre ne permet pas de dépasser sensiblement les 40 heures, dans beaucoup d'autres les heures suplémentaires n'ont pas de limite.

En février 1950, on aurait pu croire qu'avec le retour aux conventions collectives on reviendrait également à la loi sur les 40 heures. Mais si, à l'époque, les syndicats ont abandonné la politique du « produire d'abord », le patronat, lui, s'est suffisamment renforcé pour maintenir les horaires de travail autour de 48 heures par semaine.

Le « retour progressif » aux quarante heures

Depuis 15 ans, les syndicats réclamaient le retour aux 40 heures, mais un retour « progressif ». Quel est le résultat de leur persévérance ?

D'après les données citées dans les rapports présentés au Conseil Economique et Social au premier semestre 1963 par MM. Dumontier et Malterre (fascicule 1090-63, p. 150), cette durée, qui était en moyenne de 38,8 en 1938, est passée à 43,8 en 1949, 44,6 en 1954, 45,7 en 1961 et 45,8 en 1962.

Comme on le voit, s'il y a un progrès, c'est dans le sens de l'allongement de la semaine de travail.

En fait, la durée effective du travail est bien supérieure à cette moyenne car, dans celle-ci, rentrent en compte certaines branches d'industrie en état de crise permanente où l'horaire effectué est bien inférieur. Or, dans ces branches, les travailleurs sont contraints de recourir à des « extras », le plus souvent non déclarés, et n'apparaissant pas dans les statistiques, pour boucler, bien misérablement, leur budget.

Pour justifier les longues journée de travail, patronat et gouvernement font valoir la concurrence due à la mise en vigueur du Marché Commun. Il n'est donc pas inintéressant de voir, sur ce tableau, dont ont été extraits les chiffres cités plus haut, quelle est la durée hebdomadaire de travail dans d'autres pays.

	1938	1949	1954	1961	1962
	—	—	—	—	—
Allemagne occidentale	49,6	46,5	48,7	45,3	44,7
Canada	—	42,3	40,7	40,6	40,7
France	38,8	43,8	44,6	45,7	45,8
Japon	—	47,9	48,5	50,8	49,2
Royaume-Uni	46,3	45	48,5	46,8	46,2
Suisse	46,3	47,4	47,7	45,8	45,6
U.S.A.	35,6	39,2	39,7	39,8	40,4

La France ne se situe guère en bonne place : alors qu'en 1933 elle disputait aux U.S.A. la semaine la plus courte, en 1962, c'est au contraire le peu enviable record de durée qu'elle conteste, à l'Angleterre cette fois, si l'on ne compte pas le Japon, que la statistique ne mentionne pas en 1938.

LA PART DES SALARIES

D'après les statistiques officielles l'indice de la productivité est passé de 100 en 1949 à 152,8 en 1961, soit 52,8 % d'augmentation pour une période de douze ans, tandis que, dans cette même période, l'indice des prix des 213, puis des 250 articles est passé de 100 à 209 et l'indice des salaires de 100 à 227, ce qui représenterait un accroissement du pouvoir d'achat de 8,5 % seulement environ (en fait, si l'on tient compte de la falsification périodique des indices de prix, ce pourcentage est encore bien plus faible).

Par ailleurs, toujours pour la période considérée, le produit national calculé en francs constants par rapport à 1956 est passé de 11.970 milliards d'anciens francs à 20.990 milliards d'anciens francs, soit un accroissement de 75 %.

Ainsi, en douze ans, avec une augmentation de la productivité de 52 % et du produit national de 75 %, les travailleurs n'obtiennent, selon les chiffres officiels, qu'un relèvement du pouvoir d'achat de 8 %, dans lequel intervient d'ailleurs l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail qui est de 4 %. Et le pouvoir d'achat de 1949, quatre ans après la fin de la guerre, correspondait à une condition de misère.

Revendiquer la diminution du temps de travail est donc parfaitement justifié. Même si l'on s'en tient au seul contexte de l'économie capitaliste actuelle, en faisant 40 heures maximum, avec le pouvoir d'achat actuel, c'est-à-dire 40 heures payées 45, 48 ou 50, les travailleurs n'auraient pas une part de l'accroissement des richesses proportionnelle à ce qu'ils avaient avant (pas même à ce qu'ils devraient avoir). D'après les chiffres ci-dessus, concernant la productivité, en faisant 40 heures aujourd'hui, cela équivaut pour la production à 60 heures en 1949. Alors, à quoi est-ce que nos 45 heures de moyenne correspondent par rapport à la productivité de 1936 !

Mais les possibilités économiques ne s'arrêtent pas là. L'évolution décidée par les chiffres officiels se situe dans le cadre d'un système capitaliste qui n'a jamais cessé de gaspiller une part importante de la production dans la guerre, que ce soit celle de 1939-45, celle d'Indochine ou celle d'Algérie. La plus grande partie des dépenses de l'Etat, dont le budget représente un tiers du revenu national, sert à rafistoler inutilement un système délabré. Même les entreprises qui font d'énormes bénéfices gaspillent une grande partie de l'énergie produite dans la guerre économique qui a nom concurrence. Qu'on ne dise pas que la diminution du temps de travail est techniquement et économiquement impossible. Si elle n'est pas possible, c'est parce qu'une minorité d'exploiteurs fait fonctionner l'économie à son profit et parce que cet anachronisme provoque un gaspillage sans nom.

POURQUOI PAS LES TRENTE HEURES

Si la loi de 1936 reconnaissait que la durée du travail hebdomadaire devait être, au maximum, limitée à 40 heures, sans que la bourgeoisie en meure, en 1963, vu l'évolution et le progrès technique, c'est 30 heures au maximum que nous devrions faire (suivant toujours la même comparaison que plus haut, avec l'augmentation de la productivité, 30 heures d'aujourd'hui équivalent, pour le patron, à 45 heures de 1949, alors pour 1936 !).

Certains ouvriers, même des militants syndicaux, diront que c'est de la démagogie que de vouloir revendiquer 30 heures de travail maximum. D'autres diront : « Jamais les patrons n'accepteront de nous les donner. » Cela est vrai, il n'est pas question de demander aux patrons de nous accorder la semaine de 30 heures, il est question de leur refuser de se laisser exploiter plus de 30 heures par semaine.

Il est bien évident que le chiffre de 30 heures peut paraître arbitraire, et que celui qui doit être formulé dans les revendications et les mots d'ordre d'action peut être discuté en fonction des capacités de lutte de l'ensemble de la classe ouvrière. Mais ce qui est indiscutable, c'est qu'il doit être nettement inférieur à celui obtenu légalement il y a plus d'un quart de siècle.

Ceux qui préconisent de revenir « progressivement » aux 40 heures se moquent de nous, et l'évolution de la durée du travail depuis dix ans se moque encore plus d'eux.

La diminution du temps de travail n'est pas une simple revendication que l'on doit imposer par une pression constante, fut-elle violente, sur le patronat, et l'Etat qui a charge de le défendre. C'est un combat social dont le but est de disputer aux capitalistes le droit qu'ils s'arrogent de nous exploiter, de disposer à leur gré des richesses que nous produisons et de disposer de nous - mêmes, de nos loisirs et de notre culture. Avoir le temps de vivre et de penser, c'est leur arracher une part de leur autorité. Et c'est ce qu'ils craignent le plus.

Ils le craignent parce qu'ils savent que la diminution du temps de travail est un grand pas vers l'émancipation des travailleurs. Sur ce terrain, ils ne cèderont pas facilement, car c'est le terrain de la liberté, et l'exploitation en est la négation.

La liberté, c'est se soustraire à l'exploitation et à l'autorité, et l'exploitation et l'autorité, c'est à l'atelier, au bureau, au magasin, qu'elles s'exercent. Moins nous y sommes et plus nous sommes libres.

A la rigueur, les maîtres acceptent de bien nourrir leurs esclaves si cela ne compromet pas leur standing et leur autorité, mais leur accorder la liberté, pour eux, c'est un suicide.

C'est pourquoi ce combat pour la diminution du temps de travail est, pour les travailleurs, le plus important.

Il est dans nos moyens de conquérir cette liberté, et même si nous devons pour cela consentir quelques sacrifices, cela en vaut bien la peine.

Paul CARAL

18 MARTINIQUAIS EN JUSTICE

(Suite de la première page)

les condisérations juridiques qui lui servirent de règles ne manquent pas d'être particulièrement significatives. Le délit qui est à la base de l'accusation « n'est certainement pas dans le fait d'avoir souhaité l'indépendance de la Martinique, car l'opinion est libre... mais si la pensée est libre, l'action ne l'est pas. Une activité de propagande visant à arracher à la France une partie de son territoire tombe donc forcément sous le coup de la loi » (réquisitoire). On ne saurait mieux dire que la liberté en régime capitaliste est une vertu tout intérieure, que la démocratie c'est, pour la classe dominante, le droit d'agir, et pour les exploités, celui de penser. Que les accusés aient cherché ou non à donner à l'O.J.A.M. des buts lointains d'action directe, cela n'est que secondaire. Le seul fait qu'ils aient affiché (au sens propre du terme : c'est dans la nuit du 22 au 23 décembre que fut placardé le manifeste de l'O.J.A.M.) leurs idées et qu'ils se soient organisés pour les faire connaître et les faire avancer, tombe sous le coup de la loi. La justice et la démocratie bourgeoise s'accordent sur ce point. Elles s'accordent aussi, pour condamner à des peines fermes seuls ceux d'entre les accusés qui vivent effectivement à la Martinique. Si l'O.J.A.M. s'était bornée à faire des conférences au Quartier Latin sur la situation coloniale de la Martinique, peut-être aurait-elle pu le faire sans inquiéter outre mesure la police judiciaire. Mais le tort des accusés est de s'être adressé aux Martiniquais eux-mêmes, et d'avoir essayé, là-bas, d'organiser le mouvement anticolonialiste. Celà la bourgeoisie française ne saurait l'admettre. Aujourd'hui, le rapport de forces est en sa faveur et prisons et tribunaux suffisent à sanctionner la loi du plus fort. Mais il ne suffit pas de décapiter un mouvement pour le faire disparaître, comme il ne suffit pas de semblants de réformes pour modifier ce qu'ont fait des siècles de domination colonialiste. Dans cet archipel des Caraïbes où domine l'exemple de Cuba toute proche, où le vent de l'indépendance a déjà soufflé sur la majorité des îles, les « départements français » ne sauraient rester bien longtemps à l'écart. Et s'il peut dépendre d'un juge français que quelques jeunes Martiniquais passent plusieurs années de leur jeunesse derrière les barreaux, personne ne pourra empêcher que sonne l'heure de l'indépendance politique de la Martinique.

Michèle TOURNY.

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Distribué par les N.M.P.P.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Continuer à se tuer...

Il est curieux de constater qu'à chaque fois que les travailleurs renvendiquent, il se trouve de bonnes âmes pour leur proposer une panacée.

En ce moment, le cheval boiteux enfourché est « la journée continue ».

La quinzaine dernière « Europe n° 1 » a interviewé des passants pendant 1 heure et demie, à ce sujet. Les syndicats organisent des référendum sur ce thème (aux Câbles de Lyon par exemple). Les revues patronales, elles, s'en gargarisent comme de juste. C'est ainsi que « Restaurants d'usines et d'entreprises » de novembre 1963 publie « un communiqué de la Chambre de Commerce de Paris » qui vante les mérites de la journée continue en insistant d'ailleurs surtout sur le fait que : « le chiffre d'affaires (des boutiques ouvertes plus tard le soir) est directement lié à la durée d'ouverture ».

Remarquons en passant que personne n'avait jamais cru que les commerçants appuyaient sur la journée continue par souci d'humanité.

Mais le mieux, c'est encore l'article qui suit, consacré à la naissance de la journée continue, il y a 100 ans à Vallauris. Et de nous expliquer que le fameux farniente du Midi, c'est en réalité.. la journée continue.

En effet, dans le Midi, royaume de la pétanque et du pastis, comme chacun sait, on travaille la terre de 4 heures du matin à midi. Et voilà, le tour est joué et tout le monde est heureux : « A midi, pendant que le soleil transpire à faire suer les autres, les habitants de Vallauris se tiennent à l'ombre de leurs lauriers bien gagnés ». Ce qu'on ne dit pas dans cet article, bien sûr, c'est que même dans le Midi, où les ouvriers agricoles qui travaillent dans les plantations des gros parfumeurs sont payés au kilo de fleurs ramassées, cela ne se passe pas comme cela. Les journées sont de 10 heures ou même 12. Et ici aussi les journées ne sont pas que de 8 heures.

Allons Messieurs, un peu de sérieux. Vous savez bien que votre fameuse journée continue, c'est de la poudre aux yeux. Qu'elle ne nous permet qu'une seule chose, c'est de ne pas manger à midi (c'est peut-être cette économie-là que vous appelez augmentation ?) et qu'elle nous crève encore plus rapidement.

La journée continue ? Mais bien sûr, si nous faisons 6 heures par jour pendant 5 jours !

D. T.

Taillable à merci

Les petites feuilles arrivent. Elles ne sont plus bleues, mais elles sont toujours aussi malvenues : somme à payer avant le... Et une petite annotation : maintien au titre des revenus 1962 de la majoration de 5 % (loi du 2-7-63, article 17). En somme le plus parfait arbitraire.

Le gouvernement, avant de s'attaquer à la stabilisation des prix, on sait avec quel succès, s'était attaqué à la réforme fiscale. Il avait commencé par supprimer la majoration de 5 %. Ce n'était pas un cadeau.

En effet, le coût de la vie augmentant, les salaires, bien qu'avec beaucoup de retard, suivent. Le plafond étant toujours le même, le salarié même économiquement faible, entre dans les tranches qui rendent son revenu (sic) imposable. La suppression de la majoration de 5 % venait corriger légèrement l'augmentation des impôts. C'était dit — c'était promis.

Or, voilà qu'en juillet 1963, on rétablit les 5 % sur les revenus de 1962. Depuis quand les lois ont-elles un effet rétroactif ? Va-t-on voir le rétablissement de la gabelle et l'obligation de payer tout l'arriéré ?

Qu'en pense le Conseil d'Etat ? Se trouvera-t-il un syndicat pour lui poser la question ?

H.V.

Leçon de choses

Par solidarité avec leurs camarades de Trieux occupant la mine depuis le 15 octobre, les mineurs de fer de Valleroy, de Moutiers et d'Homécourt, ont fait grève le mardi 10 décembre. La direction des mines a aussitôt répondu par des sanctions : à Moutiers mise à pied de 26 heures ; à Homécourt, mise en chômage d'un poste le jeudi à 14 heures ; à la mine du Paradis, à Batilly, où il n'y avait pas eu grève, la direction a mis à pied, sans préciser la durée, le délégué C.G.T. qui avait pris la parole au fond de la mine.

Ces mesures sont des atteintes flagrantes au droit de grève et au droit syndical tout court. Mais surtout elles offrent un contraste choquant avec la situation au mois de mars dernier et avec les promesses faites à l'époque, en premier lieu, celle de ne pas procéder à des licenciements.

En mars dernier, le patronat n'a pas osé affronter la grande grève des mineurs qui avait la sympathie de toute la classe ouvrière et d'une grande partie de la population. Avec la complicité des dirigeants des centrales syndicales, il a donc procédé par la ruse. Maintenant, pendant que ces mêmes dirigeants prêchent la prudence et préconisent les grèves tournantes, le patronat montre qu'il est le maître : lock-out, licenciements, brimades se multiplient.

L'attitude patronale est dans l'ordre des choses. Mais nous pouvons être persuadés que le moment où nous pourrons à nouveau montrer nore force au patronat, et les faire plier, ne saurait tarder si nous, ouvriers, apprenons cette leçon.

B.M.

Camarade ! Ce journal est le tien.

FAIS - LE CIRCULER !

DIFFUSE - LE !...

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégénérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardaient Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasaient l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui du présent journal —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

MOINS D'OUVRIERS OU MOINS D'HEURES ?

Nous avons signalé dans la V.O. du 2-12-63 que la maîtrise nous infligeait des avertissements sous le moindre prétexte : un retard, une pièce loupée, ou même un mouvement de mauvaise humeur.

Or, il s'avère que ces avertissements servent de motif à la Direction pour licencier régulièrement un certain nombre d'ouvriers, même s'ils ont de l'ancienneté. Sont également licenciés des ouvriers mutés qui ne sont pas trouvés aptes dans leur nouveau département et sont mis à la disposition du personnel.

Sans bruit et sans éclat, la Direction se débarrasse d'un certain nombre d'ouvriers qu'elle estime en surnombre. Pourquoi les syndicats sont-ils muets sur cette question ? Il ne faut tout de même pas que nous fermions les yeux sur des agissements camouflés qui viseraient au même résultat que le licenciement massif de 1960.

A bas les avertissements ! Imposons le respect de notre dignité à la maîtrise. Exigeons le retour immédiat aux 40 heures sans perte de salaire. Si l'automation permet à la Direction de produire plus avec moins d'effectifs, nous avons une raison supplémentaire d'exiger la réduction du temps de travail (promise dans la lettre morte des Accords) et d'empêcher les licenciements qui frappent toujours les plus déshérités d'entre nous.

(Extrait de la V.O. B.N.U.R. Entretien n° 59)

D'UNE POCHE... A L'AUTRE

Le taux de cotisation de la CRI vient d'être relevé de 5,5 à 6 %. Il n'atteint pas encore le plafond fixé à 8 %.

Il est bien évident que nous sommes partisans de la retraite et même d'un abaissement de l'âge de cette retraite.

Mais il est non moins évident que cette retraite de même que la Sécurité sociale, nous la voulons payée par les patrons. C'est sur leurs profits dont ils gaspillent d'ailleurs une part énorme dans une administration pléthorique, dans des dépenses de police et d'armement, dans la spéculation et pour la concurrence que doivent être prélevés les fonds destinés à assurer notre sécurité et nos vieux jours. Nos salaires sont déjà trop insuffisants pour supporter cette charge supplémentaire. Pour nous une augmentation des cotisations est une gêne supplémentaire.

Pour le gouvernement, ce peut être seulement un jeu d'écriture. Un transfert de crédits de la force de frappe ou de la police sur la Sécurité sociale, des subventions aux industriels sur les caisses de retraite. C'est simple mais il ne suffit pas d'y penser. Il faut encore s'organiser et se battre pour l'imposer.

(Extrait de la V.O. Bureaux n° 161)

UN TAUX PAR CATEGORIE

L'anarchie capitaliste ne se manifeste pas que sur la production car lorsqu'il s'agit de notre salaire, le mot n'est pas trop fort. C'est bien connu, pour les mensuels, il y a un salaire par employé. Mais pour nous, à l'atelier on en vient à peu près au même point. Nous en sommes à sept catégories, qui comportent 19 classes et à l'intérieur de chaque classe il y a cinq indices !

Tout cela compliqué encore par les études de postes et les aménagements particuliers à certains secteurs aux machines. Il arrive même qu'un ouvrier change plusieurs fois de taux horaire au cours d'une journée du simple fait qu'il change de machine ; il arrive aussi en cas de mutation dans un nouveau secteur que l'on voie son salaire diminuer de quelques francs bien que le travail soit exactement le même !

Des exemples, chacun d'entre nous en connait. Les études de postes, le chronométrage, sont normalement faits pour répartir le travail selon les capacités physiques et intellectuelles de chacun ; vu sous cet angle, cela peut se comprendre (encore qu'il y aurait beaucoup à dire) mais à une condition : que tout cela n'ait aucune incidence sur notre paie.

Pour nous, que l'on travaille comme P1 à U5 ou à l'artillerie l'on doit toucher le même salaire ; si l'on doit changer de machine, même chose. Notre salaire n'a pas à être lié à ces problèmes « techniques ».

Il s'agit pour nous d'avoir un taux par catégorie. Pour un O.S. c'est tant dans n'importe quelles conditions.

La direction et le patronat se servent de cette différenciation des salaires.

Cela leur permet en créant une catégorie supplémentaire de calmer certains secteurs isolés, aux moindres frais et en augmentant encore les différences.

(Extrait de la V.O., R.N.U.R. U5, n° 61.)

NE FAIS PAS A AUTRUI...

Un certain 25 mars 1959 ; 2.000 outilleurs étaient devant la direction et manifestaient pour faire abolir le nouveau système de paye. Devant l'intransigeance de la direction les responsables du syndicat ne surent que nous demander de reprendre le travail « en saluant notre magnifique mouvement ». Nombreux furent ceux qui protestèrent et l'un de nous monta à la tribune pour exprimer son désaccord. Ces interventions obligèrent la direction à recevoir les délégués. Mais le lendemain ces derniers traitaient ceux qui avaient obligé la direction à les recevoir « d'énergumènes irresponsables ». Depuis les temps ont changé. Grâce à la géniale tactique des « grèves tournantes » la direction a pu se permettre en mars 1960 de faire paraître son fameux avis 2420 qui considère les grèves tournantes comme rupture du contrat de travail. Alors aujourd'hui ceux qui lancent, seuls, quelques ouvriers dans ce genre d'action agissent en irresponsables. Que quelques dizaines d'ouvriers, bien qu'au fond en désaccord avec ce genre d'action, aient pris le risque de suivre des responsables du syndicat plutôt que de les déjuger devant la direction on ne peut que les comprendre. Mais ces responsables du syndicat qui agissent d'une façon aussi irresponsable envers les ouvriers méritent d'être rappelés à un peu plus de mesure. C'est ce que nous avons voulu faire en leur retournant une épithète qu'en son temps ils surent inventer de façon calomnieuse contre des travailleurs en lutte.

(Extrait de la V.O., R.N.U.R. Dpt 37, n° 168.)

LA VRAIE LUTTE PAIE

Dans le dernier exemplaire « Les boîtes de vitesse », la CGT dit en parlant du salaire des OS2 « il ne faut pas s'étonner si notre département a pris du retard même par rapport à d'autres départements d'OS2 qui, eux ont mené une lutte offensive et payante ».

Nous, on veut bien les connaître les autres secteurs mieux payés et surtout par quel moyen ont-ils obtenu cette différence.

Oui, les ouvriers du Dept ne se sont pas laissés engager dans des grèves catégorielles, et ce n'est pas à notre avis un signe de non-combativité. Les ouvriers du Dept 18 pensent à juste titre et comme beaucoup d'autres dans l'usine que le problème des salaires est général.

Il est un fait que chez Renault, nous ne sommes plus en tête du point de vue salaire par rapport aux autres usines. La raison : eh bien ! depuis 1951, il n'y a pas eu de *grève* au vrai sens du terme. De 45 à 51, Renault était la tête de file des mouvements revendicatifs, donc la mieux payée.

Et depuis cette date, les « grèves » n'ont été que des grégrèves pour rattrapper à l'intérieur de l'usine des secteurs plus favorisés. Dans ces conditions c'est facile de dire que nous sommes mal payés! Ça on le sait et pour cause, mais le problème c'est de lutter pour quelque chose qui en vaille la peine.

Intégration des primes au salaire.
200 F pour tous.
Echelle mobile des salaires.
40 heures tout de suite.

(Extrait de la V.O. Dept 18, n° 91)

ACOMPTE " SUR PRIME PARTI "

Par l'intermédiaire de la maîtrise, la direction nous propose, si nous le voulons, un acompte sur la prime, payée normalement le 20 décembre, à l'ensemble du personnel. Beaucoup ont répondu oui. Ce qui a eu — soi-disant — pour effet de supprimer la mesure. Le jour même, vendredi 13, la Direction faisait savoir qu'il n'est plus question de verser cet acompte sur prime ! C'est un peu cavalier de proposer quelque chose et de dire non au dernier moment. Le mépris des ouvriers est bien la qualité principale de la D.C.P.R.S. ! ,

(Extrait V.O. Régie Renault Bt C N° 132.)

CHAUSSON (Gennevilliers)

LA PRIME DU PERE NOEL ... DU VENT

C'est sans doute pour avoir l'air de nous faire un cadeau que Chausson a décidé de nous verser deux primes par an, une en juin, l'autre fin décembre, à la veille de Noël.

Naturellement la montée en flèche des prix a réduit d'autant notre pouvoir d'achat et un versement d'argent, si faible soit-il, est toujours le bienvenu. Pourtant la prime que nous allons toucher le 20 du mois ne saurait nous aider à boucler notre budget.

Le premier versement effectué en juin pouvait sembler suffisant à certains camarades qui croient encore au Père Noël. Depuis, l'inflation, dont l'Etat est le principal responsable, provoquant quotidiennement la hausse des prix a dû les ramener à la réalité.

En avril dernier, lorsque la direction a voulu nous faire croire qu'en versant deux primes par an, elle nous faisait une concession, elle se préoccupait surtout de nous faire avaler l'accord d'entreprise dont la raison véritable consistait à faire la paix dans ses ateliers contre une poignée de miettes.

Le pourcentage de ces primes, 18 % d'une mensualité calculée sur le salaire minimum, est fixé arbitrairement sans tenir compte de nos besoins, il escamote la notion même d'augmentation de salaire, et, de plus, il est basé sur un horaire plafonné à 40 heures, alors que nous travaillons 45 heures et parfois plus. Comme on le voit, le patron n'est pas contre les 40 heures lorsqu'il s'agit de notre paie.

Pour nous, l'intégration de toutes les primes dans les salaires aurait déjà cet avantage de supprimer tous ces mic-mac et de rétablir la vérité sur la nature de ces « faveurs » qui ne sont pas autre chose qu'un salaire arbitrairement différé. D'ailleurs l'Etat ne s'y trompe pas, qui nous impose dessus.

C'est parce que les primes sont calculées d'une manière différente par rapport à nos salaires que le patron se permet de les lier à toutes ces restrictions.

Pour la grosse majorité d'entre nous, ces deux versements représentent 20.000 anciens francs environ par an, alors que pour vivre décemment, c'est chaque mois que nous aurions besoin de cette somme. Naturellement, ceci n'est que souhait innocent, si rien n'est tenté pour les arracher à la direction. Cependant nous devons en faire notre objectif principal, si nous voulons vivre dignement. Cette prime ne nous donne que des miettes, or ce ne sont pas des miettes qui remplissent la marmite.

(Extrait de la V.O. Chausson n° 154)

SAVIEM (St-Ouen)

PONT... ET PONTES

Les fêtes de fin d'année étant proches, un groupe d'ouvriers a fait circuler dans certains ateliers une pétition proposant et soumettant au vote de nos camarades une demande de pont de 5 jours du 24 au soir au 30 au matin, avec récupération les samedis 7 et 14 décembre. Qu'est devenue cette pétition entre les mains de nos délégués syndicaux ? On pourrait penser que cette demande approuvée par la majorité serait proposée à la Direction. Eh bien, non ! nos délégués, forts de nos bulletins de vote passés, l'ont déclaré irrecevable. Sans doute, il y a du pour et du contre dans cette demande, et nous n'avons pas, nous, à en juger ; mais, de quel droit les délégués se posent-ils en censeurs arbitraires de cette proposition ? Ne pourrait-on exiger tout au moins des explications, une discussion ouverte parmi nous, au cours de laquelle pourraient être discutés le pour et le contre d'une telle pétition ! Que dire de ce refus inexpliqué, inexplicable ? Nos délégués feraient bien de se souvenir que sans notre appui ils ne sont rien.

(Extrait V.O. Saviem N° 40.)

CITROEN (Région parisienne)

LES HOMMES DE MAUVAISE VOLONTE

Bientôt les fêtes. La direction a décidé que nous partions mardi 24 à 15 h 30. Bravo. Mais... car vous pensez bien qu'il y a un « mais », il ne s'agit pas d'un cadeau. Ces 2 h 1/4 généreusement offertes, il faudra les récupérer, et ce, toute la semaine de Noël. Nous commencerons donc le lundi et le mardi une demi-heure avant l'heure normale, et tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), nous partirons un quart d'heure plus tard. Ce qui finalement nous laisse comme cadeau de fin d'année un petit quart d'heure, 15 petites minutes pour une grande année de servitude. On imagine facilement la réaction des camarades, d'autant plus que ça recommencera au 1er de l'an.

Nous estimons tous que nous venons assez tôt le matin et partons assez tard le soir et que nous perdons assez notre temps ici. Les horaires poseront d'ailleurs à certains d'entre nous des problèmes de transport insolubles. Cette mesure de la direction est-elle une brimade ou un désir de ne pas ralentir la production ? Qu'importe ! Il est encore une fois prouvé que la maison qui fait 1.500.000.000 AF de chiffre d'affaires par jour, ne cède rien contre rien et que si nous voulons voir un jour nos horaires réduits et plus de temps pour vivre réellement, il faudra que nous l'arrachions de force. Les bourgeois, eux, n'ont depuis des siècles, employé aucun autre moyen.

(Extrait V.O. Citroën N° 161.)

AIR FRANCE (Orly Nord)

GARDE A VOUS !... REPOS !...

La Direction, non satisfaite de nous payer avec une fronde et de nous faire faire parfois des horaires de travail impossibles, nous oblige tout au moins au service entretien vion de L.A. à prendre la moitié de nos congés en hiver.

Ce n'est pas que nous soyons absolument contre, s'il n'y avait dans ce système des inconvénients souvent majeurs.

La Direction nous dit « Vous irez aux sports d'hiver ». Evidemment la chose est parfois agréable si on aime ça ; mais encore il ne suffit pas d'aimer. Il faut avoir les moyens. Les vacances dans une station de neige coûtent 2 à 3 fois plus cher que des vacances d'été (équipement, hôtels...). Et avec notre salaire d'O.S. nous ne pouvons nous le permettre. De plus, il y a la famille (même en dehors du sens bourgeois de celle-ci). Si notre femme travaille avec des congés obligatoires en été, voilà un nouveau problème qui se pose. Il y a aussi les enfants qui vont à l'école. Qui les gardera ? En payant combien ?

La Direction reconnaît elle-même que notre salaire est insuffisant pour partir en vacances puisqu'elle nous donne au mois de juin une prime dite de milieu d'année. Cette prime est composée d'une retenue que la Direction opère sur 12 mois de salaire et elle s'arroge le droit de nous la réserver comme un cadeau. Or, cet argent nous en avons besoin non seulement en juin, mais en janvier, février ou n'importe quel autre mois de l'année. Nous n'avons pas besoin que la Direction fasse des économies pour nous et se mêle de gérer notre budget vacances, alors qu'elle nous impose de prendre nos congés en deux fois.

Nous sommes assez grands pour faire nos calculs nous-mêmes et nous demandons l'intégration des primes dans le salaire.

D'ailleurs, même comme cela, notre salaire serait insuffisant, mais cela est une autre histoire...

(Extrait V.O. Air France N° 34.)

BERLIET (Lyon)

APRES LES ELECTIONS

Les lampions se sont éteints, le calme est revenu. Tout se passe comme dans le meilleur des mondes ; peu ou pas d'agitation. Pas question de revendications, on dirait qu'une trêve tacite a été passée entre les syndicats et la Direction. Est-ce à cause du plan anti-hausse ?

A la rentrée, après les congés, l'ambiance était tout autre ; dans de nombreux tracts, on nous a montré que le coût de la vie avait augmenté, on a parlé des revendications présentées depuis de longs mois, une grève de secteur fut déclenchée avec le résultat qu'on connait. La Direction avait promis que, dès le calme revenu, les discussions seraient reprises, mais, comme d'habitude, le préalable empêcha la reprise de la discussion.

Puis ce furent les élections : tracts, journaux, affiches et affichettes, même de nouveaux procédés de propagande furent employés — les photos des candidats furent exposées sur des panneaux. Nous avons aussi eu deux meetings. Tous les moyens de la persuasion furent employés pour nous exposer les programmes de chaque syndicat, le tout se déroula dans une ambiance de kermesse, il ne manquait que la fanfare.

Mais hélas ! Le temps passe et nous sommes toujours au même point mort. Nos nouveaux élus, ou réélus, ne trouvent point le mot magique, qui comme le Sésame de la légende, ouvre les portes de la discussion. Est-ce qu'ils attendent le bon vouloir de la Direction ? Leur manque-t-il les idées, les initiatives, pour pouvoir amener une direction si récalcitrante à discuter sur les accords et les revendications posés depuis si longtemps ?

Si les syndicats sont si décidés, comme ils le laissent entendre dans leurs programmes, il ne doit pas être si difficile de trouver, sinon le mot magique, tout au moins le moyen de se faire écouter par l'équipe Thouin, Franc...

Le moyen que nous proposons n'est pas bien compliqué : simplement consulter les travailleurs dans tous les ateliers, sections et secteurs de l'usine, leur demandant des méthodes et moyens à employer pour faire aboutir les revendications mises au point en commun.

Leur rôle serait aussi de convoquer des réunions, d'organiser des référendums, enquêtes et d'employer tous les moyens démocratiques pour que la volonté de tous les travailleurs de l'usine soit respectée dans l'action.

Naturellement, cela demande du temps et une très grande activité. Voilà donc une belle occasion pour les militants syndicalistes de nous montrer qu'ils sont au moins aussi dynamiques dans ce genre d'activité que pour l'organisation de fêtes, élections, expositions, manifestations sportives, artistiques ou autres.

(Extrait de la V.O. Berliet, nº 49.)

CABLES DE LYON (Lyon)

ET GRATTE...

ET GRATTE... (air connu)

Nous touchons cette semaine nos « gratifications » de fin d'année. Une fois de plus, c'est le suspense sur le jour de leur distribution et sur leur montant. Il paraît que la question de cette carotte que l'on agite en permanence sous notre nez a été évoquée au Conseil d'Administration de la C.G.E., mais gageons que ladite carotte était cuite depuis longtemps et que le montant en sera peu élevé.

Petite question : lorsque d'autres branches de la C.G.E. étaient « déficitaires », il fallait rogner sur notre part pour permettre à nos camarades de n'être pas les parents pauvres à cette occasion. La réciproque sera-t-elle vraie ?

Deuxième question : la petite comédie qui consiste à aller faire son numéro de quémandage auprès des chefs va-t-elle tenir l'affiche encore longtemps ?

Nous ne devons pas l'accepter. Cette somme que l'on nous verse en fin d'année nous est due. Elle doit donc nous être versée en même temps que notre salaire et de la même façon.

Mais sachons, malgré tout, que ce système de division tient au principe même des primes, que la Direction accorde selon son bon vouloir et en vertu (si l'on peut dire) du « coefficient de binette ». Pour éviter cela, une seule solution : intégration des primes dans le salaire de base.

(Extrait de la V.O. Câbles de Lyon, nº 82.)

NEYRPIC (Grenoble)

ASSEZ DE DUPES

La trêve prend fin début janvier et il reste une vingtaine de camarades en suspens, leur « reclassement » n'ayant pas été effectué.

Que va faire la Direction vis-à-vis de nos camarades ? La trêve étant terminée (on se demande d'ailleurs où elle a existé), aurait-elle le culot de les licencier alors qu'elle annonce aux délégués du C.E. qu'elle envisage par ailleurs d'embaucher du personnel pour février ? C'est ce que nous ne pouvons tolérer. Les syndicats ont demandé à la Direction de retirer purement et simplement les lettres de licenciement. Mais nous ne pouvons plus nous contenter encore une fois de « demander ». Il faut l'imposer, sans cela la Direction fera ce qu'elle voudra. Et son arrogance laisse présager de notre sort à nous qui sommes restés. Il faut l'imposer comme aurait dû l'être l'interdiction des licenciements combien injustifiés, puisque maintenant elle a le toupet « d'envisager » la réembauche. Voilà encore une fois la preuve tangible de la valeur des arguments des patrons et leurs complices quand ils justifient les licenciements, et la preuve que la lutte totale était, ô combien, justifiée et pouvait aboutir. Cela doit nous servir de leçon.

(Extrait de la V.O.)

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

REFERENDUM

Dans le dernier numéro de la V.O., nous nous étonnions que les syndicats, qui n'ont que le mot d'unité à la bouche, n'avaient pas encore songé à centraliser sérieusement les luttes des différents secteurs de Michelin entre eux d'une part, et en corrélation avec les grèves de chez ATOMEC ou BARSE d'autre part, alors que les revendications posées étaient sensiblement les mêmes partout.

Ou en sommes nous aujourd'hui ? Chez nous, les finisseurs OCT continuent de débrayer dans leur coin, et seul CT2 a rejoint le mouvement. D'autre part BARSE a repris au bout d'un mois environ sans avoir rien obtenu.

Nous le répétons encore, au risque de paraître radoter : seule une lutte générale et non par secteurs, peut nous faire aboutir.

Nous nous permettons d'ailleurs une suggestion aux syndicats, qui sont censés représenter les travailleurs : pourquoi ne pas soumettre à l'ensemble des travailleurs de la région clermontoise un référendum posant la question suivante :

« Etes-vous pour ou contre les grèves par secteurs pour faire céder le patronat ? » Et alors, suivant la réponse, qu'ils organisent sérieusement les luttes à mener.

(Extrait de la V.O., Michelin, nº 96).

SOIS SAGE... ET TAIS-TOI !

Si tu es bien sage, si tu produis bien, si tu fais bien les heures supplémentaires tu auras droit à une augmentation de 5 à 8 centimes si tu es horaire, de 10 à 15 francs si tu es mensuel.

Si tu as une tête qui ne plaît pas, si tu n'es pas obéissant, si tu ne produis pas plus qu'avant, tu n'auras rien.

La Direction, non contente de nous avoir bernés avec l'aide de nos syndicats qui ont accepté de « discuter » de ses « dramatiques » problèmes, au lieu de nous organiser dans une véritable lutte, se permet maintenant de nous traiter comme des chiens à qui elle accorde un morceau de sucre s'ils font le beau. Elle ne fait que continuer sa politique : nous briser pour nous faire supporter son chantage.

Mais perdre une bataille n'est pas perdre la guerre et la Direction se trompe si elle pense acheter notre dignité avec ses miettes.

(Extrait de la V.O., Neyrple nº 11).

CIFTE-LCF (Lyon)

PORTRAIT-ROBOT

Le reconnaissez-vous ? Il pointe comme les copains. Sa paye n'est probablement pas une paye de chef, mais il en fait le travail dans ce qu'il a de plus triste et — si l'on ose dire — dégradant. C'est l'exécuteur des hautes (?) œuvres de la Direction. Il espionne, rapporte, et fait suer le burnous.

Si ce n'est pas pour la paye, c'est peut-être qu'il y trouve l'occasion de se défouler en emm..... son monde. De mauvaises langues laissent entendre qu'il vise essentiellement la place de M. Charreton, quand celui-ci partira en retraite. Pour savoir s'il l'aura, les paris sont ouverts. Pour nous, nous ne croyons pas qu'il y parviendra : la politique du paillasson n'est que rarement rentable.

Et c'est ainsi qu'il espère échapper à l'exploitation tout seul, même sur le dos des copains ! Mais, au fond, on se fait presser comme un citron et on ne sauve rien, même pas l'honneur.

■

CONGRES

Un congrès syndical C.G.T. des métallos s'est tenu ce dernier week-end à Lyon. Nous aimerions savoir dans quelles conditions il a été préparé sur le plan de l'usine, si des réunions de sections se sont tenues et si la possibilité y a été donnée à tous les militants de dire tout ce qu'ils en pensaient, en particulier sur les formes données à la lutte revendicative.

A défaut de ces conditions, il faut espérer au moins un compte rendu détaillé.

(Extrait de la V.O., CIFFE-LCF, nº 18.)

SMPA (Montoir-de-Bretagne)

LA SEULE QUALIFICATION PATRONALE : LE VOL

Il y a quelque temps la direction envoya plusieurs compagnons en stage afin qu'ils deviennent des ouvriers « hautement qualifiés ». Or, depuis leur retour, si la direction leur fait effectuer un travail de P2 la plupart attendent toujours de bénéficier de la paye de cette catégorie.

Le patron essaie de gagner sur tous les tableaux. D'une part il dispose de travailleurs plus qualifiés et d'autre part en leur refusant le changement de catégorie il ne débourse pas un liard. Il nous montre ainsi qu'il est un voleur hautement qualifié et donc que c'est à nous de lui imposer qu'à travail égal il paie salaire égal.

(Extrait de la V.O. S.M.P.A., nº 8.)

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

LA RESTITUTION

Cette semaine, nous allons toucher ce que la direction aimerait nous entendre appeler « gratification ». En fait, donner une gratification signifie donner un supplément à ce qui est dû. C'est loin d'être le cas pour nous. Il ne peut tout juste s'agir que de la restitution d'une petite partie de ce qui nous est volé (honnêtement) en cours d'année.

Cette somme qui nous est allouée en fin d'année ne représente en réalité qu'une part très faible de notre salaire annuel.

●

C'EST LE PROBLEME DE TOUS

Il a fallu que nos camarades O.S. de la fabrication Marston montrent les dents sérieusement pour que la direction accepte enfin de se pencher (seulement) sur leur sort.

En revendiquant l'augmentation de leurs salaires d'un échelon et la révision de leur classification, nos camarades ne faisaient que réclamer une partie de leur dû.

Le problème de ces camarades de chez Marston est aussi celui de la plupart d'entre nous. Il est inadmissible que faisant le même travail que de nombreux ouvriers, nos camarades n'aient pas le même salaire.

Nous ne pouvons accepter qu'un seul taux par classification et que les classifications les plus désavantagées aient un minimum leur permettant de vivre sans qu'il leur soit nécessaire de faire des heures supplémentaires.

Ce qu'il nous faut en réalité, c'est pour tous, la suppression des échelons dans les classifications et le paiement de tous à l'échelon maximum.

(Extrait de la V.O., Fermeture Eclair nº 57.)

P et T (Toulouse)

LES AUXILIAIRES EN QUARANTAINE OU LES PRIMES A LA TETE DU CLIENT

Ce n'est pas faire de la démagogie que de revendiquer un salaire égal pour un travail égal. Nous avons déjà dit que les salaires allaient du simple au double pour un même travail selon qu'il est effectué par un agent auxiliaires se contenteront des fé- et le scandale de la fin d'année réside dans le fait que les titulaires auront perçu les primes dites de rendement et de résultat d'exploitation tandis que les axiliaires se contenteront des félicitations du ministre lorsqu'il leur présentera ses vœux.

Tous les auxiliaires doivent percevoir les mêmes primes que les titulaires puisque tous contribuent de la même façon à enrichir l'administration. Mais il ne faut pas se contenter de cette revendication qui, au fond, pose mal le problème.

Ce qu'il nous faut obtenir tous ensemble, c'est la **titularisation des auxiliaires et l'intégration pour tous de toutes les primes et indemnités dans le traitement.**

Disons bien haut ce que nous voulons et seule l'ACTION DIRECTE de tous les postiers nous mènera au succès.

(Extrait de la V.O., P. et T. Toulouse nº 3.)

HOSPICES CIVILS (Lyon)

SELF-CONTROLE

Tout le monde sait que nos camarades femmes de service faisant la journée continue n'ont pas le droit d'avoir accès au self-service mais, en outre, le reste du personnel qui peut y avoir accès doit subir un contrôle qui consiste à vérifier si, au dos du ticket, nom et numéro de pointage sont bien inscrits. La Direction vise-t-elle à nous couper l'appétit par ces mesures, ou craint elle vraiment que des « gens de l'extérieur » viennent se régaler aux festins qu'elle nous offre ? Quels que soient les motifs, en tout cas, nous n'avons pas à nous prêter à de telles mesures.

(Extrait de la V.O., H.C.L. nº 5.)

C.A.F.L. (Saint-Chamond)

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Nos camarades de la Péronnière ont déclenché une grève générale et de durée illimitée, le mercredi 4 décembre, pour l'obtention d'une prime de 5 % ou 5.000 AF payés tout de suite.

Au bout de multiples entrevues négatives auprès de la Direction, ouvriers et mensuels sont venus jusqu'ici manifester leur mécontentement et nous demander de les soutenir. Nous nous sommes joints à eux pour reprendre le boulot une demi-heure plus tard « dans le calme et la dignité » sur le mot d'ordre de nos responsables syndicaux.

Le lendemain matin, après vote à bulletin secret, tout le personnel de la Péronnière reprenait le travail avec pour bilan : une semaine de travail de perdu, et de vagues promesses d'avenir de gagnées.

Plusieurs questions se posent à la suite de cette grève. Que la presse locale se soit contentée de tous petits entrefilets sur les événements, il ne faut pas s'en étonner. Mais, pourquoi, à cet exemple, nos syndicats ont-ils gardé le silence pendant tout le déroulement ? Il a fallu que nos camarades de la Péronnière viennent jusqu'ici pour que nous soyons mis au courant.

D'autre part, lorsque toute la C.A.F.L. entre en lutte, ici, à l'Horme, à Firminy, à Saint-Etienne, alors que toute la métallurgie de la Loire se prépare, on nous explique, à nous, que nous ne sommes pas prêts pour la grève générale, que nous n'aboutirons à rien ; pense-t-on réellement que nos camarades seuls (et ils ne sont que 390) lancés dans une grève générale et illimitée, aboutiront à quelque chose ?

Que pouvaient-ils espérer tant que le mouvement ne s'étendait pas ? Et pourquoi avoir empêché qu'il s'étende ?

Pourquoi, après une demi-heure de grève, nos syndicats nous ont-ils pressés de rentrer tout de suite « dans le calme et la dignité » ?

Avaient-ils peur que nous nous mettions en colère ?

(Extrait de la V.O. CAFL nº 8)

P. et T. (Grenoble)

SALARIES ... PAS MENDIANTS

Avec la fin de l'année, commence pour nos camarades facteurs la période mouvementée puisqu'il leur faut en plus du travail de distribution, vendre les fameux calendriers — ces calendriers sur la vente desquels la Direction des P. et T. compte encore plus que nous. Parce que grâce à ce système qui nous permet d'améliorer très sensiblement l'ordinaire, et par là sans risque de révolte, les P. et T. peuvent nous payer un salaire de misère. Ceci sans compter le caractère dégradant de cette vente qui nous fait jouer un rôle de mendiants patentés.

Nous devons, par tous les moyens, faire disparaître ce facteur d'étrennes dans notre salaire et faire payer ceux qui nous emploient et personne d'autre.

Les P. et T. comptent là-dessus. Nous, nous devons compter sur nous-mêmes pour obtenir un salaire qui nous fasse vivre décemment.

CERTAINS LES AIMENT CHAUDS

L'administration toujours attentive à notre aspect extérieur trouve que nous ne sommes pas très élégants avec nos vieux uniformes en sergine. Nous n'avons rien contre le tergal, bien au contraire, ce qui nous importe plus est que l'administration nous attribue des vêtements chauds pour l'hiver.

Le public nous juge sur notre aspect vestimentaire et cela l'administration y est sensible, mais si nous souffrons du froid peu importe cela ne se voit pas, et l'honneur de nos responsables est sauf.

De plus les vêtements nous sont attribués chaque année, et s'il nous arrive un accident entre temps pas question de nous les remplacer.

Nos chefs qui savent nous trouver dès qu'il s'agit de nous coller des blâmes quand ils estiment que le travail est mal fait, n'hésitent pas par contre à nous faire travailler dans n'importe quelles conditions.

A nous facteurs de refuser de travailler dans de telles conditions, et gageons que si les tournées n'étaient pas faites l'administration ferait vite à nous habiller correctement.

(Extrait de la V.O., P. et T. Grenoble nº 10.)

Voix Ouvrière et les bulletins d'entreprise portant le même titre n'ont comme ressource que le produit de la vente et les soutiens de leurs militants et sympathisants. Voix ouvrière ne peut vivre et se développer, les bulletins d'entreprise ne peuvent se multiplier que si ces soutiens vont en augmentant. Chaque franc que vous nous enverrez c'est 100 feuilles ronéotypées de plus et peut-être 200 ou 300 travailleurs de plus qui connaîtront Voix Ouvrière.

Les fonds sont à verser à nos collecteurs, diffuseurs et vendeurs ou à envoyer à notre C.C.P. Nº 9424-78, Paris, au nom de Maurice Schrœdt.

29, rue du Château-Landon - PARIS-Xe

ANTAR
Donges (Loire-Atlantique)

NE PLUS CROIRE AU PERE NOEL...

Avec la fin de l'année est venu le temps des problématiques promotions et des primes diverses. Parmi ces dernières, la sacro-sainte prime de raffinage.

Il n'y a pas longtemps on pouvait voir les travailleurs (de la fabrication en particulier) s'armer de papier et de crayons et « attaquer ». Attaquaient-ils leurs patrons? Mais non. Attaquaient-ils quelque syndicaliste à la mode, pour les avoir mis en appétit avec de belles histoires puis les avoir calmés en appelant grande victoire ouvrière un ou deux « grignotages » ? Vous n'y êtes pas non plus. Ils attaquaient la lecture des relevés mensuels de production, les prévisions patronales de traitements, les probabilités de dépassement de ces traitements, et... calculaient déjà à combien allait se monter la prime pour chaque catégorie de travailleurs.

Car bien sûr, la prime de raffinage, ainsi que celle dite « de fin d'année » ou « gratification » (1), de chacun est proportionnelle à son salaire. Ce qui fait qu'en remontant l'échelle des coefficients (l'image est bien mauvaise, il faudrait parler d'ascenseur), on arrive assez rapidement à des « paquets » qui font rêver... Ce qui fait qu'en descendant cette même échelle (ou ce même ascenseur), on rêve déjà beaucoup moins et qu'en arrivant aux bas coefficients des ouvriers, c'est-à-dire aux catégories des vrais producteurs, on s'aperçoit que le compte n'y est plus du tout !... ce qui fait, enfin, qu'il est proprement aberrant de voir ces mêmes travailleurs effectuer leur boulot quotidien dans des conditions de sécurité épouvantables. Nous en tenons des exemples par pleins paniers : fuites de produits dangereux ? On marche quand même ! Installations hâtives laissant de côté des tuyauteries archi-usées ? On marche toujours... jusqu'à ce que ça craque ! Arrêts périodiques de moins en moins fréquents, de plus en plus courts ? Prêts ou pas prêts, on démarre quand même ! Et ceci pour que les prévisions capitalistes soient non seulement atteintes, mais dépassées, comme si LEURS petites bagarres entre marchands étaient les nôtres ! ! Et ceci avec la collaboration de la maitrise et des chefs d'unités ! Et ceci, hélas, dans le plus total silence syndical ! Pour la prime !

Camarades, que ne dépensons-nous le dixième de notre salive perdue à faire exiger, et exiger nous-mêmes un partage équitable du gâteau, c'est-à-dire à parts égales. Que ne courrons-nous le centième des dangers habituels pour faire exiger, et exiger nous-mêmes, l'INTEGRATION TOTALE et DEFINITIVE de toutes ces garces de primes dans nos salaires, dans des formes correctes. Que ne fournissons-nous autant d'énergie à obliger nos fédérations, dans le cadre des revendications qui nous tiennent à cœur (effectifs, salaires, semaine des 40 heures, intégration de toutes les primes), à lancer un mouvement de grève effective de TOUTES LES RAFFINERIES, seul mouvement capable de donner des résultats, nous le savons TOUS parfaitement bien ! L'UNITE doit être cela ! Nous savons aussi, que les patrons du Pétrole seraient obligés de courber l'échine sous un tel coup. A nous de jouer !

---

(1) Dans le dictionnaire, pour « gratification », nous trouvons : « libéralité, faite à une personne, EN SUS DE CE QU'ON LUI DOIT »... Non, sans blague ?

(Extrait de la V.O., ANTAR, n° 3.)

Chantiers de l'Atlantique
(Saint-Nazaire)

PINCZON PEUT CRACHER

Un vent de chômage souffle sur la construction navale et chacun de nous jette un regard anxieux vers l'avenir. Ceci n'est que la conséquence désastreuse d'un régime fondé sur le profit. La modernisation des moyens de production permet aux patrons de tirer autant de profits avec moins de personnel ; alors ces requins foutent à la porte sans scrupules ceux dont ils n'ont plus besoin.

Si pour le capitaliste le travail manque c'est que pour lui seul celui qui paie a le droit de vivre. Combien de navires pourrions-nous construire pour aller porter aux 2/3 des humains qui crèvent la faim les denrées que nos cultivateurs détruisent faute d'acquéreurs ? Le régime capitaliste nous entraîne infailliblement vers la misère. Un jour ou l'autre, il faudra le balancer par dessus bord, mais pour l'instant nous avons tous droit à la vie et nous devons nous opposer de toutes nos forces aux licenciements. Les horaires de travail doivent être établis de façon que chacun reste à sa place. *En 1936, les travailleurs faisaient 40 h. Aujourd'hui, nous en faisons 48 h. et la productivité a plus que doublé. Avec tout ce qu'il nous a volé, qu'il nous vole encore, le patron a largement de quoi nous payer TOUS 48 h. en ne travaillant que 40 h. (ou même moins).*

Certains compagnons ont choisi l'attitude qui consiste à être bien sage devant les chefs en espérant que la foudre patronale tombera sur le voisin. Le patron n'attend que ça : il pourra ainsi nous battre les uns après les autres. Le choix est simple :

Ou nous nous battrons et nous VAINCRONS tous ensemble, ou nous nous retrouverons peu à peu au chômage les uns après les autres.

(Extrait de la V.O., Chantiers de l'Atlantique n° 91.)

PEUGEOT (Sochaux)

FORCE DE FRAPPE PEUGEOT

— A la carrosserie, un délégué est mis à pied pour avoir osé dépasser ses heures de délégation.

— A la fonderie, des ouvriers sont jetés à la rue pour avoir débrayé afin de réclamer des cartes de douches.

— Des permissions refusées (comme à l'armée).

— Pas le droit de laisser tomber le moindre boulon.

— Les pressions des larbins de la maîtrise.

Tout cela se passe à Peugeot, en cette fin d'année 1963.

1934 ; il y a 30 ans... l'usine Peugeot était à peu de choses près l'annexe du bagne. Pour un oui, pour un non, la sanction tombait sur l'ouvrier. La chiourmerie était partout, prête à sanctionner l'ouvrier plus ou moins en défaut. L'amende était en vigueur, cent sous par ci, cent sous par là (soit la valeur d'une heure de salaire). Une vraie milice sévissait comme au plus beau temps de l'occupation. C'est ce que nous racontent nos pères.

30 ans après, peu de choses ont changés. Il paraît que l'année qui vient de s'écouler a été « une bonne étape », et que « 1964 sera celle du progrès » (Jordan dixit). Du bla bla bla, des beaux discours devant «l'opinion publique» et la répression à l'intérieur de l'usine.

Si nous voulons montrer à nos exploiteurs que nous sommes des hommes et non de la chair à produire, si nous voulons faire respecter notre dignité, souvenons-nous aussi de 1936 et de la grande revanche des ouvriers. Mais tirons les leçons de l'échec du Front Populaire, ne nous arrêtons pas à mi-chemin, jetons cette fois ci à bas le système capitaliste et l'exploitation de l'homme par l'homme.

UN COUP DE PIED AU " BADUCU "

Pour compenser la perte de salaire subie par notre camarade de l'équipe 510 de l'emboutissage, mis à pied par le Baducu que l'on sait, une collecte est lancée: une dizaine de mille francs est récoltée.

Belle initiative et preuve que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. Les travailleurs savent toujours condamner une injustice, et par la même occasion, celui qui est en l'auteur, surtout lorsqu'il s'agit d'un mouchard.

(Extrait de la V.O. Peugeot, n° 32.)

GENÈVE
(Ivry)

BEAUCOUP D'EFFORTS ... PEU DE RESULTATS

Les chauffeurs de l'usine, après une grève d'une semaine, ont repris le travail sans avoir rien obtenu. Ils demandaient 0,20 F de l'heure et l'intégration des primes dans le salaire, on leur a promis... une convention pour les chauffeurs en janvier, convention qui sera peut-être reportée aux calendes grecques.

Pendant la grève, le patron s'est organisé, il a agi, il a fait venir les chauffeurs d'UNIC, le matériel a été livré le samedi et le dimanche pour éviter le stockage.

Quant aux chauffeurs, ils sont restés seuls. Pendant la semaine de la grève et après, pas un tract syndical pour nous expliquer le mouvement des chauffeurs, pour nous appeler à manifester notre solidarité, sous une forme ou sous une autre.

Demain peut-être, les peintres ou les gars de la chaudronnerie se mettront en lutte tout seuls. Et alors, l'éternel problème se pose : Pourquoi ne nous battons-nous pas tous ensemble ?

Les syndicats répondent : les gars ne sont pas chauds, il faut encore attendre.

Quant à nous, nous proposons une chose bien simple, facilement réalisable : demander aux travailleurs leur avis sur la question. Oui, pourquoi ne pas organiser un référendum (cela s'est fait dans d'autres usines) en demandant simplement : Pour faire aboutir nos revendications communes :

— augmentation générale des salaires ;

— retour immédiat aux 40 h., êtes-vous pour des mouvements partiels ou bien pour la grève générale ?

Cela permettrait à ceux qui prétendent nous diriger, de connaître notre avis... et d'en tenir compte. En organisant ce référendum activement, en tenant compte des résultats, les syndicats pourraient nous montrer leur bonne foi, nous convaincre de leur volonté d'agir.

Par contre, s'ils ne le font pas, en refusant de nous consulter, en organisant éternellement des « grégrèves », ils nous laissent croire que c'est leur propre tiédeur, leur propre volonté d'inaction qu'ils imputent aux travailleurs.

(Extrait de la V.O. Genève, n° 62.)

SNECMA
(Paris-XIII')

NE PAS SE LAISSER FAIRE !

Des ouvriers en équipe viennent d'être licenciés. Pour quelle raison ? Tout simplement parce qu'à la reprise, leur chef a trouvé, tout seul, qu'ils n'étaient pas à l'heure pour commencer leur travail.

A la Snecma comme ailleurs, il n'est pas un atelier où chacun appuie sur le bouton pile à la sonnerie.

Nous sommes des hommes et non pas des machines. Ce qui est grave, c'est l'attitude de ce chef. Pour cela, il va priver des ouvriers de leur gagne-pain, même si en ce moment, il y a du travail ailleurs, il n'empêche qu'ils seront marqués au crayon rouge.

Le directeur serait, paraît-il, intervenu en leur faveur, mais il n'a pas pu désavouer son subordonné.

Les débrayages de leurs camarades n'ont pas réussi à les réintégrer. Pour nous, une chose est certaine : il est impensable qu'un chef — même chef de service — puisse mettre à la porte des ouvriers. Or, cette mesure nous concerne tous. Si nous acceptons de semblables brimades, demain nous en serons les victimes.

Aujourd'hui, la Direction a besoin de nous pour livrer ses moteurs au moment choisi par elle, cela nous met en situation de force. Au lieu de baisser la tête, profitons de l'occasion pour imposer des conditions de travail acceptables par nous.

■

A VOUS EN COUPER LE SOUFFLE !

A la Snecma, pour certains ateliers, c'est l'affolement général. Depuis que notre directeur aurait menacé de fermer l'usine s'il n'a pas « ses » moteurs avant la fin de l'année, les chefs sont sur les dents, les heures supplémentaires sont plus que jamais à l'ordre du jour, et de la nuit. Que certains chefs croient à ce soi-disant chantage de la Direction, c'est possible ; mais pour nous c'est de l'enfantillage !

C'est aussi une manière de faire pression sur tous pour accélérer les cadences, et diminuer les temps. Maintenant, à l'usine ce n'est plus travailler, mais faire la course contre la montre.

Un chef d'atelier vient de tomber malade : d'un souffle au cœur ! Quant à ceux qui font douze heures par jour et travaillent samedi et dimanche, n'en parlons pas, ils risquent aussi d'avoir le souffle coupé.

C'est quand même énorme de croire à ces délais ! Et si, malgré ce sur-travail, les moteurs ne sont pas prêts à temps ?

Nous, ouvriers de la Snecma, nous ne sommes absolument pas responsables de l'organisation du travail. Ce qui nous intéresse, ce sont nos conditions de travail !

(Extrait de la V.O., Snecma, n° 24.)

PERMANENCE :

Tous les SAMEDIS de 16 h à 20 h
29, rue Château-Landon
— PARIS (X^e) —

C. A. F.
(Rue Viala, Paris-XV)

PAPERASSERIES... OU MAUVAISE VOLONTE ?

Etre malade n'est pas très agréable en soi, mais si de plus on a des ennuis financiers...

Quand nous sommes en congé de maladie, la Sécurité Sociale et la Mutuelle nous paient une indemnité journalière, laquelle indemnité est retenue le mois suivant sur nos salaires. Or, de nombreux employés rentrant de congé de maladie se plaignent de voir mutiler leurs salaires avant d'avoir reçu leur indemnité.

Bien sûr, on ne peut toujours accuser la lenteur de la mutuelle. Mais le défaut se trouve ailleurs. Même lorsque nous sommes en congé de maladie, nous ne cessons pas pour autant d'être des employés de la C.A.F. Alors il n'y a aucune raison pour qu'elle ne nous paye pas notre salaire intégral. Qu'elle se débrouille ensuite comme elle l'entend avec la mutuelle.

CEUX QU'ON NE CONSULTE PAS

Les élections des délégués, comme on s'y attendait n'ont pas apporté de modifications notables dans la répartition des voix. La C.F.T.C. a six délégués, la C.G.T. et F.O. quatre, la S.N.I. une.

Il y a peu de chose à dire sur ces élections, si ce n'est de constater le désintéressement total manifesté par le personnel.

Les syndicats avaient tout le mal du monde pour trouver assez de candidats pour remplir les listes alors qu'il y a près de 5.000 employés. Certains n'ont accepté de boucher les trous « qu'à la condition expresse de ne pas être élus ».

Il est bien sûr déplorable de constater que les employés manifestent si peu d'intérêt pour leurs propres affaires et qu'une poignée de militants syndicaux fasse seul tout le travail.

Mais sur ce plan, il en est chez nous comme ailleurs, les appareils syndicaux ont depuis longtemps cessé de nous associer aux décisions nous concernant, aux discussions traitant de nos affaires. Il n'est nullement étonnant dans ces conditions, que, de plus en plus, les employés désertent les syndicats, et en général, toute responsabilité.

Constater et déplorer cet état de fait ne suffit pas, il nous faut œuvrer pour donner à nos sections syndicales une vie réelle, pour que le syndiqué ne soit plus un simple pion sur l'échiquier, mais qu'il s'intéresse et participe à toutes les décisions syndicales, aux petites comme aux plus grandes.

(Extrait de la V.O. CAF n° 49.)

ASSURANCES GÉNÉRALES
(Paris - Richelieu)

PAS D'ACCORD

Le rideau vient de tomber, la petite comédie jouée par les organisations syndicales s'est terminée comme prévu par la signature des propositions patronales. Tout est bien qui finit bien. Les syndicats, grâce à leur sens aigu de la lutte des classes, ont signé juste à l'instant où, les patrons ayant déjà amélioré leurs propositions, risquaient de tout reprendre !

Et l'on voudrait nous faire croire cela ! Dans le tract diffusé le 29 novembre, les syndicats prétendaient que la délégation patronale aurait affirmé que leurs propositions « ...ne pourraient être appliquées que dans la mesure où elles feraient l'objet d'un accord des organisations syndicales... ». Pour faire croire une telle imposture la prime compensant le retard des salaires en 1963 devient « prime de signature ». Il faut que les organisations syndicales méprisent les employés au plus haut point pour imaginer qu'un tel alibi à leur impuissance sera cru.

La seule attitude combattive devant le refus patronal de prendre en considération la revendication de départ (12 %) était d'une part de refuser de cautionner les 5,13 % offerts, d'autre part d'organiser la lutte pour obtenir davantage. La détermination des syndicats d'aller plus loin aurait bien plus sûrement incité les patrons à nous donner immédiatement ce qu'ils nous donnent, que la sacro-sainte signature.

(Extrait de la V.O., A.C. n° 14.)

CRÉDIT LYONNAIS
(Paris - Richelieu)

PAS DE RETENUE

Le 23 décembre, comme chaque année, nous toucherons les gratifications dites « exceptionnelles ».

Nous savons que nous toucherons tous 8 % de moins qu'en 1962. Les gradés, eux, auront des retenues, de plusieurs centaines de francs, ces sommes correspondant au nombre de points intégrés dans les salaires depuis janvier. Tout ceci en attendant la retenue des 42 % d'un mois qui sera effectuée sur la Prime du Bilan.

L'intégration des points dans le salaire est de loin préférable au système des primes. Mais si nous avons eu l'impression d'être augmentés au début de l'année, ce n'était en grande partie qu'une illusion.

Les syndicats auraient dû, au moment de la signature, dénoncer les accords de janvier et non pas crier victoire, en avançant dans leurs tracts, un pourcentage d'augmentation de 16 % dans le calcul duquel entrait d'ailleurs, non seulement cette intégration, mais aussi les points personnels et les changements de coefficients. Que l'on nous intégre toutes les primes dans le salaire, nous sommes pour, mais si nous voulons une augmentation réelle, il faudra d'autres luttes que celles menées jusqu'à présent pour l'obtenir.

UN CRAN DE PLUS AU CEINTURON

Les jeunes rentrant du service militaire se voient très aimablement accueillis au Crédit Lyonnais. A peine les fastidieuses formalités dites « de réintégration » terminées, on leur fait le très grand honneur d'être présentés à M. le chef du personnel. Celui-ci sur un ton très paternaliste, leur remet une prime de 300 F., cadeau de la maison pour leur permettre de fêter leur retour à la vie civile.

Mais ces jeunes, eux, pensent qu'il va falloir manger, payer leur loyer, se racheter des vêtements, car ils n'ont plus rien à se mettre, et que pour cela ils ne disposent que de 300 F pour subsister pendant un mois en attendant leur première paye.

Ce qu'ils veulent, ces jeunes, ce n'est pas une somme équivalente à la moitié de leur salaire mensuel, mais une somme leur permettant de vivre dignement pendant le mois de travail qu'ils avancent au patron.

(Extrait de la V.O., Crédit Lyonnais, n° 37.)

U C L A F
(Romainville)

200, C'EST BIEN ... 1 500, C'EST MIEUX !

Mercredi dernier, au conditionnement, nous avons presque toutes débrayé et nous sommes allées au service du personnel pour présenter nos revendications :

— augmentation de salaire d'au moins 10 % ;

— diminution des cadences.

Devant la réponse négative du chef du personnel, nous décidions de nous rendre toutes ensemble au Siège, à Paris.

C'est ainsi que jeudi matin, nous étions 200 sur les trottoirs, devant le Siège pour demander à M. Roussel de nous recevoir. Nous savions que nos patrons ne brillent pas par leur courage, mais nous en avons eu confirmation. En effet, ils avaient fait appel à la police pour nous interdire l'entrée des bureaux. Jean-Claude n'était d'ailleurs pas visible (les exigences du travail, n'est-ce pas -), et c'est devant M. Labro que nos délégués se sont retrouvés. C'était du déjà vu et du déjà entendu !

Nous n'avons certes pas obtenu satisfaction, mais cette action nous a unies et a montré à la direction que nous n'étions pas des moutons dociles. Nous n'avons pas repris le travail ce jour-là et nous nous sommes organisées par petits groupes, prêtes à faire quelque chose.

Mais nous nous posons une question : pourquoi jeudi, seul notre secteur est allé trouver la direction ? 200 personnes c'est impressionnant, mais 1.500 cela devient sérieusement inquiétant pour nos patrons. Or, certains ouvriers nous ont reproché de ne pas les avoir prévenus assez tôt pour qu'ils puissent se joindre à nous. De même quand nous demandions autour de nous : « pourquoi n'êtes-vous pas venus ? », on nous répondait : « On ne l'a pas su » — « les délégués ne nous ont pas dit d'y aller. »

Pourtant dès l'annonce d'un mouvement nous pensions qu'une réunion de tous les délégués était convoquée d'urgence. Dans ce cas, mercredi après-midi au plus tard, toute l'usine devait être prévenue, organisée ; et dans la situation actuelle, nous aurions été sûrement beaucoup plus de 200 au Siège !

Cependant, rien n'est perdu. Le patron nous dit d'attendre les réunions du 9 janvier. Nous savons tous que c'est du baratin à moins que nous soyons décidés tout de suite à lui montrer qu'il doit compter avec nous, en allant cette fois en grand nombre au Siège.

Donc si nous sommes toujours décidés à nous défendre, dans n'importe quel secteur, que ce soit, le problème reste toujours le même : celui de la coordination. Pour cela, les délégués de tous les secteurs doivent se consulter. Mais nous aussi, nous devons faire notre travail : aller voir nos camarades des autres secteurs pour nous organiser efficacement.

(Extrait V.O., U.C.L.A.F., n° 35.)

DESFOSSÉS
Issy-les-Moulineaux

EN TOUTE JUSTICE

Pour la Direction nos camarades des encres des rotos ne méritent pas la cinquième semaine de congé en hiver.

Quand on connaît les conditions de travail de ce secteur, on peut être à bon droit révolté de savoir que, lors de la signature de l'accord des rotos, le personnel des encres n'ait pas bénéficié des mêmes avantages.

Evidemment, la Direction se moque pas mal maintenant de savoir si ces camarades ont besoin ou non de se reposer une semaine de plus ; les accords sont signés et les patrons ne font pas de sentiment. Nous ne pouvions pas ne pas le savoir. Mais que pensaient donc nos délégués au moment de la signature ? Pensaient-ils que dans un avenir proche, étant donné l'évolution des techniques, il ne faudrait plus d'encre pour imprimer le papier ? C'est tout simplement scandaleux !

(Extrait V.O., Desfossés, n° 78.)

RHONE POULENC
(VITRY-SUR-SEINE)

DEUX POIDS... DEUX MESURES

Le règlement intérieur qui a fait couler tant d'encre et dire tant de paroles ,règlement qui, somme toute, a été imposé bon gré, mal gré, à l'ensemble du personnel, trouve dans son application un certain nombre « d'anomalies ».

Indépendamment des gardiens de l'usine dont c'est pourtant le métier, des personnes intermédiaires entre la direction et le personnel de l'usine, ainsi qu'un « secrétaire de direction », ont pour mission de faire respecter ledit règlement, ils doivent aussi sanctionner le personnel en cas de non-observation de ce règlement, alors que ces mêmes personnes sont loin d'être en règle de leur côté.

Exemple : chapitre 1 « Discipline Générale » : « il est interdit de faire du travail autre que celui pour lequel on est payé par la Société. »

Il ne manque pas d'ouvriers qui ont été sanctionnés par une observation verbale, par un avertissement écrit ou par une mise à pied temporaire, pour la non-observation de cet article.

Comme il ne vient à l'idée de personne de « perruquer » des virus, c'est particulièrement au garage que ces messieurs se servent. Nous nous demandons pourquoi, dans cet endroit, ils font venir leur voiture personnelle pendant les heures de travail, parfois avant 8 heures ou après 17 heures.

Pour plus de précision, notons que l'entrée officielle des voitures est à la bascule ; hélas, cette entrée se trouve devant le D.A. ! Pour pallier cet inconvénient, lorsque le garage se trouvait derrière la cantine, ces voitures rentraient par la porte des ouvriers, et depuis que le garage se trouve derrière le CNG, elles rentrent par la porte du CNG (le directeur du CNG est d'ordinaire strict pour le bon ordre de son service).

Autre exemple : il est interdit de sortir de l'usine, sans autorisation, des objets, matériaux, etc. (voir chapitre XI « Dispositions Diverses »). Or, il y a plusieurs mois, un ouvrier du garage a été pris, à la sortie de l'usine à 17 h avec une lime. Cet ouvrier, père de famille nombreuse, a été sanctionné par une mise à la porte définitive.

Après ces faits, rappelons encore le nom de Mlle Michèle Juret qui a fait l'admiration de beaucoup d'entre nous par sa bonté, son dévouement et même par son sacrifice et qui a été mise à la porte pour ne pas avoir respecté le règlement intérieur ; motif : « pétition au profit de la collectivité, ceci à l'intérieur de l'usine ».

Une fois de plus, tout ceci nous montre qu'il y a deux poids, deux mesures et que le règlement intérieur couvre cet état de choses.

(Extrait V.O. Rhône-Poulenc N° 16.)

C S F (Levallois)

LE PATRON PERE NOEL ... N'EXISTE PAS

Avec les fêtes de fin d'année, notre Direction veut se faire passer pour le père Noël.

Certes, la prime qu'elle nous verse est bienvenue pour tous, mais elle ne restera pas longtemps dans nos portefeuilles car, presque au même moment avec les étrennes, il nous faut payer la vignette, pour ceux qui possèdent une auto et les impôts (cela, ça concerne tout le monde).

Cette prime, on nous la présente comme un cadeau désintéressé de la CSF, alors qu'il s'agit de nous la verser au « bon moment ». D'ailleurs, cette prime entre en compte dans le calcul de la masse salariale. Elle entre aussi en compte dans nos déclarations d'impôts.

Certains pensent peut-être, finalement, qu'il est avantageux que la Direction fasse des économies à notre place. C'est mal **peser le problème** : car chacun de nous serait capable d'organiser son budget si nous touchions chaque mois un salaire permettant de couvrir nos besoins.

Mais la CSF (comme les autres patrons) ne perd pas le nord. Avec cette prime, elle gagne sur tous les tableaux.

Tout d'abord elle nous tient, car il faut être présent à la fin de l'année pour la toucher. Autant d'économisé pour la Direction sur le salaire de ceux qui « nous » quittent.

De plus, elle peut faire fructifier cet argent « économisé » (un calcul rapide permet de constater qu'il s'agit d'une coquette somme).

Et enfin, elle se sert de notre argent, pour jouer les grandes généreuses.

La somme que représente cette prime, nous sommes d'accord pour la toucher (d'ailleurs c'est de l'argent que nous avions gagné) mais nous devons réclamer l'intégration de cette prime (et des autres) dans notre salaire. C'est un moyen de pression dont la Direction ne disposera plus contre nous.

(Extrait de la V.O. CSF Levallois n° 10)

C. S. F.
Issy-les-Moulineaux

LA VERITABLE LUTTE EST A PREPARER

Les outilleurs ont effectué un certain nombre de débrayages les semaines passées. Leurs revendications : passages d'échelons et suppression du plafond pour les mensuels P3 au maximum.

La direction a accordé une augmentation au P3 maxi et « n'avait rien d'autre à proposer ». En effet, la satisfaction de cette revendication la touche peu. Au contraire, car en augmentant le nombre d'échelons elle remet une carotte devant le nez des maxi non augmentés et, de plus, elle ajoute un élément de division entre les ouvriers.

Cependant, ces camarades ne sont pas heureux de leurs salaires et ils l'ont montré. Et, si leurs revendications n'étaient pas unificatrices, la faute en incombe uniquement aux syndicats dont la tactique est de localiser les luttes, au lieu de les unifier sur des revendications valables pour tous et non pour q elques-uns, et surtout de ne pas informer les autres travailleurs ou alor longtemps après que toute lutte ait cessé et, partant, tout « danger » d'extension écarté.

(Extrait V.O. CSF Issy-les-Moulineaux N° 53.)

A LA THOMSON-HOUSTON
(Gennevilliers)

DANS LA LUTTE

Vendredi dernier, les agents techniques se sont réunis pendant le temps de travail pour définir leurs revendications et élire leur comité d'action.

La réduction du nombre de catégories à quatre, avec application effective à la Thomson, une réévaluation des coefficients hiérarchiques en prenant pour base ceux pratiqués pour les agents techniques métallurgistes, et la reconnaissance de tout cela dans une convention collective, tel est le premier objectif qui pousse les A.T.E. à s'organiser. Et là, s'ils vont jusqu'au bout dans la voie engagée, en metttant dans le coup les A.T.E. des autres usines d'électronique de la région parisienne, les patrons et la Thomson devront céder.

Le deuxième objectif est l'augmentation des salaires. Mais cette fois pour obtenir autre chose que quelques augmentations individuelles qui ne méritent pas une lutte, il faudra bien plus que les seuls A.T.E. pour obliger la TH à rompre avec la politique de blocage des salaires qu'elle impose à toutes les catégories ; blocage qu'elle impose d'ailleurs en commun avec tout le patronat et son gouvernement. Une véritable augmentation des salaires ne s'obtiendra que par la lutte de toutes les catégories s'étendant à plusieurs usines.

(Extrait V.O., Thomson, n° 130.)

S. N. C. F. (Région Parisienne)

A LA MANIERE DE...

— Qu'avez-vous fait de votre journée, et d'abord quel est votre emploi dans la grande famille des cheminots ?

— Et bien, Monsieur, c'est très simple, car cela ressemble comme deux gouttes d'eau au mouvement perpétuel, triste et monotone comme un métronome.

Je suis HEP au triage depuis sept ans, parce que la SNCF, qui m'avait promis une belle carrière à mon embauche, a tenu sa promesse : le titre de « principal ».

Je me réveille justement chaque matin, l'été au chant du coq, l'hiver à celui plus cristallin du réveil, parce que le coq, lui, pas si bête, est encore douillettement blotti au creux du poulailler à cette heure.

Avec délice, j'ingurgite un breuvage marron dit café-crème (beaucoup de chicorée avec lait écrémé standardisé) en vitesse, parce que le temps pousse les aiguilles sans arrêt.

Je joue l'homme citron dans le métro, ou le train de banlieue, bercé, comme tous mes compagnons de voyage par le doux murmure des roues sur les rails.

Lorsque je rencontre un copain, nous essayons d'échanger les premières nouvelles de la journée au milieu du brouhaha généralisé... pluie, soleil, vent... et le gosse du voisin qui a gu... toute la nuit parce qu'il fait ses dents... et avec ces murs en carton-pâte...

J'arrive au boulot, déjà bien fatigué par ces voyages quotidiens.

Pour me faire plaisir, on m'annonce, presque avec le sourire, que mon collègue est absent aujourd'hui et que je devrai faire le boulot tout seul. Déjà qu'à deux on y arrive juste.

Dans la matinée le « bricard » m'annonce que j'ai fait une c... et que ça va payer — 7 PI plus retenue sur la prime ; on bosse pour pas cher, et en plus on paie les erreurs qu'on ne ferait pas si le travail était mieux équilibré et le rendement moins poussé...

A la cantine (le grill-room aux 2.000 mâchoires) c'est le rata quelconque qu'on prévoit d'une semaine sur l'autre.

L'après-midi, nouvelle engueulade par le S.O.M., cette fois car il voit bien que l'équipe ne sera pas à jour à 6 heures et qu'on lui en demandera les explications.

Et le soir, au retour vers le familial logis, c'est le même presse-citron que le matin ! Un poème, mon bon monsieur !

Et lorsque, heureux d'avoir passé une si agréable journée, je tourne la clé dans la serrure de mon logis, quel plaisir d'entendre brailler mes gosses entre les quatre murs du living-room-cuisine-dortoir, parce qu'ils n'ont pas d'autre lieu pour jouer, et mon épouse me demander, dès le quinze du mois : quand c'est la paie ?

P.-S. — « La Vie du Rail » n'ayant pas voulu passer cette interview, nous avons suppléé à sa défaillance.

(Extrait V.O. S.N.C.F., n° 98).

S. N. C. F.
(Chapelle - triage)

SECURITE D'ABORD

De l'augmentation du trafic, d'une part, et de la diminution du personnel, d'autre part, découle une accélération des cadences.

L'accélération des cadences n'est possible qu'à certaines conditions : l'acceptation pâr le personnel et l'infraction permanente aux règles élémentaires de sécurité.

En période d'affluence, ce problème revêt encore plus d'acuité et les conditions de travail deviennent insupportables. Beaucoup de camarades parlent de grève du réglement ou de grève du zèle.

Effectivement, la grève du réglement peut être une arme efficace que nous pouvons utiliser pour empêcher nos conditions de travail d'empirer. Pour cela, il faut appliquer le réglement de sécurité de façon organisée et solidaire sur les chantiers de travail.

A ceux qui vont nous dire que « la direction va exercer des pressions, prendre des mesures féroces contre nous et que nous serons les plus embêtés », nous répondrons tout simplement en citant un exemple : celui de nos camarades de Chapelle-inter.

Mais nous devons nous garder de toute illusion, la grève du réglement n'est valable et ne correspond qu'à un but bien limité, ici c'est une mesure défensive, et elle ne saurait remplacer la grève tout court qui, elle, reste la seule arme efficace de la classe ouvrière pour s'opposer au patron et au capital.

(Extrait V.O. S.N.C.F. Chapelle triage n° 9)

PANHARD (Paris - 13e)

LA VALSE DES HEURES

Lors d'une réunion avec le patron, les syndicats lui ont demandé ce qu'il envisageait pour les ouvriers qui ont subi une perte de salaire en raison de la diminution des heures de travail.

Sans être à la place de la direction, nous pouvons répondre à la question innocemment naïve de nos « représentants ». Le patron n'envisagera rien, il n'organise pas sa production pour nous satisfaire, pour nous assurer un salaire décent, mais en fonction de son intérêt. Il envisagera tout au plus de remettre l'ancien horaire dès que sa production l'exigera.

Pour ce qui est des horaires, nous sommes les derniers à nous plaindre quand ils baissent. Nous trouvons même qu'il faut les baisser davantage, jusqu'à 40 heures et même à 30 heures comme le permettrait dès maintenant le progrès technique.

Seulement nous ne voulons pas que nos salaires varient en fonction du nombre d'heures, nous devons imposer le salaire mensuel garanti.

(Extrait V.O. Panhard N° 24.)

ASSISTANCE PUBLIQUE

ET NOS AUGMENTATIONS ?

Le prix de la journée à l'A.P. va être augmenté de 18 % en 1964.

« Le projet établi à ce sujet par la Direction de l'Assistance Publique ne semble pas, en effet, devoir rencontrer d'opposition gouvernementale, en dépit de récentes circulaires ministérielles donnant des instructions de blocage des prix. » « Un arrêté de dérogation au blocage des tarifs publics devra intervenir à cet effet. » (Le Monde du 12-12-63.)

Lorsqu'il s'agit de faire une dérogation pour un déblocage au bénéfice du patronat, le gouvernement ne met jamais d'opposition.

Mais si nous voulons qu'il s'agisse de débloquer les finances pour payer nos salaires, il ne faudra pas attendre une hypothétique « surprise » (comme celle faite au public). Il faudra que nous soyons décidés à lutter et le cas échéant, à entrer en lutte, et là nous verrions bien si le gouvernement refuse toujours les dérogations.

CARENCE INADMISSIBLE

Il a fallu lire les journaux syndicaux du mois de novembre pour apprendre qu'à l'hôpital de Saint-Denis les agents hospitaliers se sont battus pour que les heures de grève des journées des 31 octobre et 1er novembre leur soient payées, et qu'ils ont eu gain de cause.

Certains agents d'autres hôpitaux auraient été avertis et auraient appuyé leur revendication. C'est certainement le cas pour une petite minorité, mais c'est l'ensemble de l'A.P. qui devait en être averti.

Or, comment peut-on être averti ?

Il y a la grande presse et la radio que tout le monde lit et entend, mais lorsqu'ils parlent de nos mouvements revendicatifs c'est qu'ils sont d'une telle ampleur qu'ils sont visibles de tous. Il y a les journaux syndicaux mais seule une minorité les lit.

Le seul moyen d'information rapide et efficace, touchant la majorité des travailleurs et qui soit lu, c'est le tract, distribué à la porte des entreprises.

Négligence ? Volonté déterminée ? En tout cas son absence est inadmissible.

(Extrait V.O. A.P. N° 37.)

APRES LE VOYAGE D'EDGAR FAURE :

La Chine face au marché mondial

APRES le voyage du commis-voyageur Edgar Faure en Chine, les signes d'un début de reprise des relations commerciales entre la France et la Chine se multiplient. Du Japon, on apprend qu'une mission commerciale française permanente s'installerait en janvier à Pékin. Du Caire, un porte-parole de l'ambassade de France déclare que M. Clément Maurice, chargé d'affaires, a été spécialement autorisé à assister à toutes les réceptions diplomatiques données en l'honneur de Chou En Laï. Enfin, des crédits faciliteraient les ventes de la Chine dans la zone franc, en Afrique, et une mission chinoise serait actuellement en France.

A ce propos, la presse des dernières semaines s'est beaucoup interrogée sur les possibilités de rétablissement des relations économiques entre la Chine Populaire et les pays occidentaux. De cette première question, une seconde découle aussitôt : si la rupture totale avec le bloc impérialiste a été un facteur extrêmement important de l'évolution de la Chine après la révolution de 1949, on peut se demander dans quelle mesure le rétablissement de telles relations pourrait modifier aujourd'hui les structures de la société chinoise.

Cette rupture ne fut pas le fait des dirigeants chinois, elle ne découlait pas automatiquement du déroulement de la révolution, elle fut au contraire imposée par l'impérialisme qui vît là un moyen de lutte contre le nouveau régime. Mais si cette rupture posait à l'économie chinoise de graves problèmes qu'elle ne résolut que partiellement (grâce à l'aide soviétique), elle allait largement contribuer à l'approfondissement de la révolution.

La brutale irruption de l'impérialisme sur la scène chinoise, au XIX^{e} siècle, avait définitivement retiré à la bourgeoisie chinoise toute chance de développement. Indépendamment du fait que l'impérialisme avait pour lui la supériorité militaire, à partir du moment où il avait réussi à s'introduire sur le marché chinois, il était sûr de triompher. Devant ses faibles prix de revient industriels, la production locale, essentiellement artisanale ne pouvait guère lutter, et toutes les tentatives de développement d'une industrie chinoise, au début du XX^{e} siècle, furent vouées à l'échec.

La concurrence impérialiste n'allait pas seulement empêcher le développement d'une bourgeoisie nationale chinoise. Pendant plus d'un siècle la majeure partie de la plus-value produite par l'exploitation du peuple chinois s'en alla dans les coffres-forts des banques impérialistes, soit directement, sous la forme de profits des sociétés impérialistes établies en Chine, soit indirectement par l'intermédiaire de la vente des produits manufacturés sur le marché chinois ou de l'achat de matières premières dont la Chine est productrice. Ce capital ne servit pas au développement d'une industrie chinoise et ce fut grâce à lui, et à celui extorqué à tous les autres pays dominés par eux, que les pays impérialistes connurent le développement qui fut le leur.

La rupture avec le marché mondial allait permettre à la petite bourgeoisie chinoise d'échapper à la concurrence impérialiste dans son propre pays, de vivre, tout simplement. La révolution avait permis de nationaliser les quelques entreprises étrangères installées en Chine, mais, limitée au cadre national, elle ne pouvait récupérer la masse des capitaux volés par l'impérialisme, bien à l'abri dans les banques occidentales, ou sous forme d'usines, de moyens de production en général, sur les territoires des métropoles impérialistes.

La tentative de développer leur bourgeoisie, de construire une économie capable de rattraper et de dépasser les pays occidentaux, dans laquelle se lancèrent les dirigeants chinois, était d'avance vouée à l'échec. La bourgeoisie chinoise, trop pauvre, était incapable, par elle-même, de développer, aussi peu que ce soit, l'économie.

A notre époque, même dans les pays avancés, l'Etat joue un rôle de plus en plus important dans l'économie, assurant la gestion de certaines industries ou de certains services clés qui sont indispensables à l'économie mais qui ne sont plus rentables pour le capital privé. En France, par exemple, non seulement les transports ferroviaires et les télécommunications, mais les principales sources d'énergie, houillères, électricité, gaz, sont nationalisées.

Il est évident que dans les pays « sous-développés », où la bourgeoisie embryonnaire était historiquement condamnée et où elle n'a pu construire son propre Etat que grâce au retard de la révolution mondiale, l'Etat est appelé à jouer un rôle bien plus important encore. Ce n'est que grâce à son intermédiaire que cette bourgeoisie peut survivre. Lui seul est capable de concentrer suffisamment de capitaux pour investir dans les secteurs clés. Il se crée donc des entreprises nationalisées que d'aucuns appellent « socialistes ».

Ce faisant ces Etats ne parviennent même pas à développer leur propre bourgeoisie. La seule classe que leurs efforts aboutissent à développer c'est leur futur fossoyeur, le prolétariat.

Dans cette tentative de développement, la Chine partait de zéro. L'aide que lui apporta l'U.R.S.S. durant les premières années était faible (elle était de toute manière, indépendamment de la volonté des dirigeants soviétiques, limitée par le propre degré de développement de l'U.R.S.S. qui, elle même est encore loin, compte tenu de sa production par tête d'habitants, d'avoir rejoint les pays capitalistes avancés) mais pour un pays démuni de tout elle revêtait une grande importance.

La disparition de cette aide a dû encore cruellement accentuer l'isolement économique de la Chine, et il est bien possible que pour y remédier, elle cherche à rétablir des relations commerciales avec les pays occidentaux — ce qui fut toujours son intérêt, d'ailleurs — à se procurer auprès d'eux les machines industrielles dont elle a, plus que tout, un besoin urgent.

Il est évident que, si les dirigeants chinois ouvraient demain, sans contrôle aucun leurs frontières à l'impérialisme, ils mettraient leur régime en danger de mort. Mais ils n'ont aucune raison de faire cela, et cette hypothèse est exclue.

En revanche, il est bien possible que le gouvernement chinois essaie de conclure des accords limités, contrôlés par lui, avec des pays occidentaux, afin de se procurer ce dont il a le plus cruellement besoin. Mais encore faudrait-il qu'il ait quelque chose à offrir en échange.

La Chine est un pays essentiellement agricole, c'est-à-dire que l'immense majorité de sa population vit du travail de la terre. On pourrait donc penser qu'elle pourrait offrir en échange des produits de la terre. Mais dans notre monde impérialiste, ce qui distingue les pays dits agricoles, c'est paradoxalement le bas niveau du rendement des cultures par rapport à la main d'œuvre utilisée, car ce rendement dépend de la quantité de machines agricoles disponibles, de la quantité d'engrais chimiques, toutes choses qui dépendent du degré d'industrialisation du pays, et que le travail et l'engrais humain ne peuvent que très imparfaitement remplacer. L'une des conquêtes la plus importante de la révolution chinoise est d'avoir assuré à chaque homme son bol de riz quotidien, d'avoir fait disparaître les grandes famines qui, hier encore, ravageaient périodiquement le pays. Cela représente beaucoup pour le peuple chinois, mais cela ne permet pas de libérer un notable surplus pour les exportations.

Il reste encore à la Chine la possibilité d'exporter des matières premières dont son sous-sol est riche, de l'or si elle en dispose. Mais elle ne pourrait le faire qu'au cours mondial, c'est-à-dire à un cours fixé par l'impérialisme en fonction du prix de revient de ces produits dans des conditions d'extraction hautement industrialisée. On comprend tout de suite que dans ces conditions c'est l'impérialisme qui gagnerait le plus au change, que ce serait pour lui une manière d'exploiter indirectement le peuple chinois.

Enfin le gouvernement chinois aurait encore la possibilité d'offrir à l'impérialisme des « concessions » pour l'exploitation de certains gisements ou de certaines industries.

Rien de cela ne mettrait en danger le régime de Mao et, seuls les dirigeants chinois peuvent déterminer quelle est, pour eux, la meilleure solution.

Mais de toute manière, quoi que puisse offrir la Chine, il est bien certain qu'en dernier ressort la décision dépendra des impérialistes, et qu'ils la prendront en fonction de leur plus grand profit.

La meilleure politique que puissent choisir les dirigeants chinois, dans le cadre national où ils se sont eux-même enfermés, ne peut être que la moins mauvaise, celle qui leur permettra de survivre avec le moins de difficultés. Mais il ne dépend pas d'eux que la Chine s'industrialise ou non. « Les civilisateurs dans l'impasse barrent la route à ceux qui se civilisent » écrivait Léon Trotsky dans les premières pages de la « Révolution trahie ». Pour la Chine, comme pour tous les pays sous développés, il n'y a pas de voie nationale vers l'industrialisation, à plus forte raison vers le socialisme. Le problème qui se pose à notre société tout entière est celui de la survie ou de la mort de l'Impérialisme. Et il n'y a que la révolution socialiste mondiale qui pourra le trancher.

Christian JUNG

Un Sud-Vietnam neutraliste est-il possible ?

L'AGENCE Vietnam Press vient de publier les déclarations faites le 3 décembre par le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, lors d'une entrevue avec un groupe de Vietnamiens résidant au Cambodge. Le prince Sihanouk a évoqué, à nouveau, la possibilité d'une Confédération des deux pays, Cambodge et Vietnam-Sud. Cette confédération comporterait deux préalables : la neutralisation du Vietnam du Sud et le rejet par cet Etat de l'aide américaine.

L'état de guerre fait tellement partie du sud-vietnam que l'on a du mal à imaginer un sud-vietnam sans quadrillage, sans « hameaux stratégiques », sans opérations de « nettoyage », c'est-à-dire une sud-vietnam où l'impérialisme américain renoncerait à maintenir sa présence politique et militaire au travers d'un gouvernement à sa solde que ce soit celui de Diem ou de Duong.

L'impérialisme américain maintient sa domination en menant une guerre qu'il fait faire, du moins jusqu'à maintenant, par des forces gouvernementales autochtones nombreuses. L'armée gouvernementale comprend 200.000 hommes, nourris et entretenus par les dollars. Toute une caste d'officiers se trouve ainsi largement payée pour faire son métier, sans avoir même l'air d'être achetée, puisque l'armée se bat contre le «communisme». Cela convient à la morale des officiers de carrière, qu'ils aient été formés à Coëtquidan ou à Saïgon. Grâce à l'emploi d'hommes de troupes indigènes, l'impérialisme américain se contente d'envoyer environ 16.000 officiers et « conseillers techniques », et les cimetières américains ne connaissent pas l'afflux de cercueils qu'ils ont connu lors de la guerre de Corée. Aussi, l'opinion américaine reste-t-elle assez étrangère à ce conflit et n'intervient-elle pas.

Pour l'Etat-Major américain, la guerre au sud-vietnam, non seulement fait partie des tâches qu'il a à assurer, mais encore présente l'avantage d'offrir un lieu d'expérimentation idéal pour ses engins anti-guerilla. Le fusil à fléchettes récemment conçu aura certainement sa place dans les opérations de « nettoyage » contre les viet-congs.

Mais les éléments qui donnent à l'impérialisme américain la possibilité morale de soutenir la guerre se retournent contre lui. Dans un pays comme le Sud-Vietnam où la bourgeoisie nationale est très faible et où la petite bourgeoisie et surtout la paysannerie sont majoritaires, l'armée est effectivement la seule force organisée, centralisée existant dans le pays. Mais si l'armée est actuellement payée entièrement par les dollars, elle n'en est pas moins constituée de Vietnamiens qui ne peuvent être insensibles au grand courant d'émancipation nationale qui soulève tout le pays depuis des années.

Actuelleemnt, le Conseil Militaire Révolutionnaire interdit l'entrée du pays aux Vietnamiens qui se réclament officiellement du « neutralisme ». Mais l'histoire récente nous a appris que de telles prises de position ne sont pas forcément des professions de foi. Récemment, l' « armée », c'est-à-dire l'Etat Major, s'était déclarée solidaire de Diem dans la répression contre les bonzes et en avait même revendiqué la paternité... ceci deux mois axant de tirer à bout portant sur le gouvernement Diem.

Les forces nationales qui poussent à l'émancipation cherchent à s'exprimer au travers de formations politiques existantes. A l'heure actuelle, le Front National de Libération constitué en décembre 1960 veut regrouper toutes les couches sociales de la population qui luttent contre l'impérialisme (ouvriers, industriels, propriétaires fonciers, métayers, intellectuels, bonzes, etc...). Il se donne comme premier objectif la création d'un gouvernement neutraliste. Le Front créé et animé par le Parti Communisme Vietnamien a pour programme « la révolution nationale et démocratique ». Il se présente comme le champion de la révolution bourgeoise. Aussi est-il possible que l'aile la plus radicale de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie y trouve son expression politique.

Mais si à l'heure actuelle le Front National de Libération contrôle pratiquement toute la campagne et si ses guerilleros tiennent l'armée gouvernementale en haleine, il ne peut en aucun cas penser vaincre militairement l'armée gouvernementale, c'est-à-dire les forces américaines. Il peut, par contre, imposer silence aux armes dans le cadre d'une victoire politique, dans le cas ou l'« armée » ou une partie de la caste des officiers, reprendrait à son compte le neutralisme.

Le reprendrait-elle en se ralliant au Front ? Cela semble peu probable et même peu concevable étant donné l'anti-communisme de la majorité de l'Etat-Major, bien que le Parti communiste vietnamien abandonne toute lutte de classe y compris en paroles et proclame qu'il ne veut que le bien de la bourgeoisie nationale. Cela est d'autant moins probable que l'armée elle-même peut jouer pour son compte la carte du neutralisme. Il n'est pas impensable d'assister au Sud-Vietnam à des phénomènes semblables à ceux qui ont eu lieu au Laos avec le capitaine Cong Lê. Capitaine d'un bataillon de parachutistes, formé et instruit par les Américains, mais écœuré par la guerre civile qu'on lui faisait mener, Cong Lê se sépara de l'aile d'extrême droite de l'armée. Il se rebella avec toute sa compagnie le 9 août 1960, renversant le gouvernement du prince Phoumi, homme d'extrême droite en entièrement dévoué aux américains. Il installa un Comité Révolutionnaire qui se déclarait contre la corruption et l'ingérence étrangère, pour le respect de la neutralité selon la charte de l'O.N.U. On sait que trois mois après son coup d'Etat, Cong Lê devait reprendre la campagne, le général Phoumi, financé par les Américains, ayant pris la contre-offensive contre le gouvernement neutraliste de Souvana Phouma mis en place par Cong Lê qui voulait intégrer les « communistes » du Pathet Lao dans un gouvernement d'union nationale. Actuellement Phouma est à nouveau premier ministre, mais les trois groupes existant dans le pays : c'est-à-dire Cong Lê neutraliste, le Pathet Lao procommuniste, et Phoumi extrême-droite financé par les Américains. sont tous sur le pied de guerre chacun dans la zone qu'il occupe, et leurs accrochages, depuis plus de six mois, donnent matière aux communiqués de guerre. En fait le Laos, avec ses 1.000 km de frontière avec le Nord-Vietnam, sa frontière avec la Chine et ses deux millions d'habitants, apparaît pour l'impérialisme américain comme un bastion stratégique qu'il ne peut abandonner sans amputer sérieusement son front de défense militaire du sud-est asiatique, face au bloc soviétique. C'est d'ailleurs pour des raisons semblables que l'impérialisme américain a pris la relève politique et militaire de l'impérialisme français en Sud-Vietnam après la défaite militaire de ce dernier en Indochine.

Mais si l'Etat-Major n'est nullement désavantagé par l'état de guerre au Sud-Vietnam, il n'en est pas de même de la Maison Blanche qui se doit d'honorer le drapeau du « monde libre ».

La guerre au Sud-Vietnam était d'ailleurs présentée par le gouvernement américain comme une opération de police pour ramener l'ordre au Sud-Vietnam, de même que le gouvernement français a présenté longtemps la guerre d'Algérie comme une entreprise de « pacification ».

Mais le développement de l'opposition et sa manifestation au travers des bonzes a attiré l'attention du monde entier sur ce point du globe.

La Maison Blanche s'accommoderait probablement d'un gouvernement « neutraliste », mais faudrait-il que celui-ci présente des garanties suffisantes pour empêcher le bloc soviétique d'avancer ses pions.

En réalité pour l'impérialisme américain il n'y a pas de solution.

Ou ils continuent la guerre et le Sud-Vietnam devient une base de plus en plus « pourrie » avec les risques d'effondrement que cela comporte. Ou il accepte un gouvernement neutraliste et celui-ci, pressé par les forces nationales, sera amené à s'opposer un jour ou l'autre de plus en plus à lui.

Françoise MAIGNAN.

Aucune arme au Monde :

«Braves gens, cachez-vous, nous allons passer à l'assaut », telle est la dernière arme psychologique trouvée par l'état-major américain. Les officiels de Saïgon qui mènent la guerre contre la subversion pour le compte des Américains prétendent « humaniser » la guerre. C'est ainsi qu'ils viennent d'annoncer que lorsque les troupes gouvernementales passeront à l'assaut d'un village sensé abriter des « rebelles », les villageois en seront avertis. N'est-elle pas grande et généreuse cette soldatesque qui a la délicatesse de prévenir qu'elle va raser, bombarder les villages pour lutter contre un ennemi qui y trouve refuge.

Dans le domaine de la guerre psychologique, l'Etat-Major s'avère beaucoup plus pauvre qu'en napalm ou bombes de toutes sortes. La dernière trouvaille consiste donc à essayer de dresser les villages contre les « rebelles » qui ne peuvent survivre que grâce au soutien qu'ils rencontrent dans toute la population.

Mais, comme le F.L.N. en Algérie, les « rebelles vietnamiens », les vietcongs, sont forts de la force de tout un peuple. Et ce que l'impérialisme français n'a pu faire en Algérie, l'impérialisme américain, quels que soient les moyens mis à sa disposition, ne saurait le faire au Sud-Vietnam.

F. M.

*
**

« Dans une allocution prononcée mercredi devant les hauts fonctionnaires du département de la Défense, M. Lyndon Johnson a déclaré que les Etats-Unis devaient combattre avec toute l'énergie possible la subversion communiste au Sud-Vietnam et dans les Caraïbes. Il a réaffirmé à cette occasion qu'il poursuivrait dans ce domaine la politique élaborée par J.F. Kennedy ». (« Le Monde » du 13-12-1963).

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tues complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la IIe Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratisation du premier Etat ouvrier, l'Union soviétique, et la transformation de l'Internationale communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décimé les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste» capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus valable ou n'était plus nécessaire, voire nuisible, d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations officielles, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti. C'est dans cette perspective que la « Voix Ouvrière » se place.

- **Face à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins.**
- **Aux organisations syndicales bureaucratisées et désertées par les travailleurs.**

« VOIX OUVRIERE » veut :

- **Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.**
- **Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.**
- **Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.**
- **Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.**
- **Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.**

19 DÉCEMBRE 1947 : *Quand Jouhaux donnait sa démission*

LES CHEMINS DE L'UNITÉ

LE mois dernier s'est tenu le congrès de Force Ouvrière, où fut discuté entre autres sujets, le problème de l'unité organique avec la C. G. T.

Dans de nombreuses interventions, on a évoqué le passé, les expériences des périodes unitaires, les enseignements des scissions précédentes. Et, de fait, comme l'avenir est en germe dans le passé, l'examen des causes de la dernière scission, qui eut lieu il y a 16 ans, le 19 décembre, 1947, peut donner d'utiles enseignements sur ce que serait une nouvelle réunification.

Après la création par l'Internationale Communiste de l'Internationale Syndicale Rouge, les militants communistes français abandonnèrent la vieille C.G.T. aux réformistes et créèrent une confédération « unitaire » : la G.G.T.U. Depuis, les deux courants ne se sont rejoints que pendant deux périodes relativement courtes : de 1935 à 1939 et de 1943 à 1947.

L'unité organique de 1935 réalisée sous la poussée des puissants mouvements de masses des années 35-36, n'a pas survécu au pacte germano-soviétique. Puis survint l'occupation, entraînant l'interdiction de tout syndicat non pétainiste. La C.G.T. ne commence à réapparaître qu'à partir de 1941, clandestinement, grâce à l'action de militants locaux.

Entre temps l'U.R.S.S., attaquée par l'Allemagne, se range du côté des Alliés. Le front unique réalisé entre le P.C.F. et la « résistance » bourgeoise ne peut pas ne pas avoir des répercussions sur le syndicalisme : un rapprochement se dessine entre la tendance réformiste et la tendance stalinienne, rapprochement qui aboutit à une nouvelle édition de l'unité de 1935, consacrée par les « accords du Perreux », signés en mai 1943.

Ledit accord garantit le « respect », comme avant la guerre, au sein de la C.G.T. de tendances diverses, les responsables départementaux étant choisis dans la tendance qui l'emportait avant la guerre : le bureau central comprenant 6 confédérés (réformistes) et 3 unitaires (communistes).

Mais si le bureau est le reflet de l'ancien état de choses, le rapport de forces au sein de la C.G.T. a changé. Les communistes sont largement majoritaires. Et si le P.C. accepte, malgré sa force de se soumettre aux réformistes, et s'il est prêt à imposer à ses propres militants cette forme d'unité qui lui est apparemment défavorable, cela tient à des raisons politiques impératives. Les deux courants auront une importante tâche à accomplir ensemble, celle de juguler le prolétariat et de faire en sorte que la fin de la guerre se déroule avec le minimum de heurts pour la bourgeoisie française.

Tâche difficile, car à la « libération », un immense espoir grandit dans la classe ouvrière, l'espoir d'un monde nouveau. Et la C.G.T. va avoir besoin de toutes ses forces, de toute son influence pour mettre au pas la classe ouvrière, pour l'empêcher de la déborder, et pour l'atteler de nouveau au clan du capital. Les deux tendances qu'un si large fossé séparait encore quelques années auparavant, se retrouvent la main dans la main, avec comme programme le fameux mot d'ordre : « Produire d'abord, revendiquer ensuite ».

Au Comité Confédéral National des 27 au 29 mars 1945, Frachon affirme : « Nous pourrions citer des centaines d'exemples où la classe ouvrière et les organisations de la C.G.T. luttent avec ardeur et patriotisme pour la production ».

Au C.C.N. du 4 juillet 1945, Tournemaine, représentant des cheminots, leur demande « de travailler 54 heures par semaine ou d'instituer, partout où cela est possible, des équipes se succédant sur le lieu du travail ». Et tout le C.C.N. de s'indigner avec Duquet (mineurs) qui dénonce « le sabotage qui freine la production ».

Malgré cette unité parfaite quand il s'agit de juguler la classe ouvrière, les dissenssions commencent entre les contractants de ce mariage de raison. Et on verra ces dissenssions s'aggraver au fur et à mesure que la bourgeoisie se remet en selle, pour aboutir au divorce complet. Dès septembre 1945 les réformistes prennent leurs distances vis-à-vis des staliniens.

En effet, le C.C.N. prend position sur le référendum de De Gaulle. La majorité (communiste) est pour le « non ». La minorité (en grande partie socialiste) est partisane du « oui ». Elle s'indigne à longueur de journaux et critique la dépendance de la majorité du syndicat à l'égard du parti politique (qui n'est pas le sien). Et dans Force Ouvrière, *journal de « l'opposition » réformiste, aux articles sur le besoin de l'unité syndicale, sur l'efficacité de l'unité syndicale, sur la réalisation de l'unité syndicale... font suite de longs développements sur la démocratie syndicale.*

La minorité découvre tout à coup que la C.G.T. est régie par le « centralisme bureaucratique ». On apprend dans le journal Force Ouvrière *du 14 février que « les hommes destinés à conduire les mouvements sont d'abord désignés hors des organisations syndicales (...) la manœuvre consiste ensuite à obtenir dans les assemblées une majorité ratifiant ce choix extérieur, en excluant tous les autres militants sous les prétextes les plus divers, ou sans prétextes s'il ne peut en être invoqué. »*

La grève Renault, d'avril 1947 met la C.G.T. au pied du mur. Obligée de choisir entre le soutien inconditionnel à la bourgeoisie et sa base ouvrière, elle se déclare contre le blocage des salaires. Ramadier en profite pour révoquer les ministres communistes.

Renault a donné le signal d'une série de conflits. A peine une « solution » est-elle trouvée pour l'un, qu'un autre éclate aussitôt. Les staliniens sont contraints de prendre la tête des mouvements pour être en mesure de les stopper. Mais c'est plus que la bourgeoisie peut tolérer.

A son tour, F.O. va découvrir que la situation a changé dans le pays. Alors que des mouvements éclatent un peu partout, F. O. écrit : « Il ne s'agit pas d'accentuer la panique ni de se laisser aller à des mouvements de violence qui ne feraient qu'accroître le désarroi des esprits et le désordre des choses (...). Nous comprenons très bien la colère de la masse de la population, nous la ressentons nous-mêmes (...). Les esprits eux-mêmes se laissent aller à une folle expansion de la liberté, ils ne sentent plus comme pendant la guerre la nécessité de cette discipline, de ce sacrifice à l'intérêt général qui est notre intérêt à tous ».

On parle de plus en plus de scission.

En effet, la situation internationale a changé. 1947 c'est l'année de la rupture entre les deux blocs, le début de la guerre froide. Ce qui a rendu possible l'alignement inconditionnel du P.C. et de la C.G.T. sur la politique de la bourgeoisie française, l'entente entre cette même bourgeoisie et la bureaucratie russe, n'existe plus. Dès lors, la C.G.T., n'étant pas d'accord avec la politique extérieure du gouvernement, est obligés de passer dans l'opposition.

Mais F.O. n'a pas les mêmes liens de dépendance vis-à-vis de Moscou. Et la bourgeoisie a besoin de la liberté de son aile réformiste.

Pour F.O., la rupture n'est plus qu'une question de prétexte. Il sera fourni par la vague de grèves de novembre-décembre 1947.

La grève débute chez les cheminots de Marseille, entraîne la paralysie des chemins de fer en remontant le Rhône, s'étend aux ports et docks, à la métallurgie du Nord et du Pas-de-Calais. Les staliniens ne soutiennent le mouvement que verbalement et à contre-cœur. Mais les réformistes profitent de l'occasion.

Le 18 décembre 1947, à la nouvelle « confédération des amis de F.O. ». le principe de la scission est adopté. Le 19 décembre, Jouhaux donne sa démission à Frachon.

L'unité mourut de sa belle mort. Elle fut utile à la bourgeoisie, car en jugulant la classe ouvrière, elle lui permit de reconstruire son appareil d'Etat détruit pendant la guerre, et de redémarrer sa production. Les staliniens ont efficacement rempli leur tâche. Dès lors l'unité n'avait plus sa raison d'être.

Telle fut l'histoire de la fusion organique de 1943. Et si dans l'avenir une telle unité « organique » se réalise de nouveau, elle se fera, comme en 1936, comme à la « Libération », contre la classe ouvrière.

J. RIVIERE.

CHIMIE ET AGRICULTURE EN U.R.S.S.

(Suite de la première page)

sation et la rationalisation du travail de la terre sur de grands espaces. Elle n'est utile que sur la base d'une industrie puissante fournissant en abondance outils, machines et engrais. Or, malgré certaines réalisations spectaculaires, telles que les vostoks, malgré que l'U.R.S.S. soit devenue la deuxième puissance mondiale, l'industrie soviétique ne suffit pas aux besoins : les difficultés de l'agriculture en sont la meilleure mesure. L'U.R.S.S. est restée un pays où le niveau de vie est bas car sa production par tête d'habitant est inférieure à celle des pays occidentaux.

Il y a dix ans, lorsque Khrouchtchev est venu au pouvoir, il prétendait que ses prédécesseurs avaient échoué dans le domaine de la production agricole, mais que lui, redresserait rapidement la situation.

Il faut croire que « rapidement » c'est dix-sept ans pour Khrouchtchev puisque ce n'est que pour 1970, seulement, qu'il prévoit une production suffisante d'engrais chimiques.

Si l'on ne compte pas les mesures administratives, ce que Krouchtchev mit en avant tout d'abord fut le « défrichement des terres vierges ». Quoi qu'il en dise cela ne s'est pas soldé par un succès... Cela n'a rien d'étonnant parce que pour défricher il faut soit une main-d'œuvre nombreuse... soit des machines agricoles. Et de toutes façons, à moins de défricher constamment, sans engrais, la terre s'épuise.

Toujours est-il qu'il y a dix-huit mois lors de la session du Comité Central à laquelle nous faisions allusion plus haut les dirigeants russes, sans toutefois critiquer l'opération des terres vierges, avaient découvert les coupables de l'heure, les responsables du retard de l'agriculture russe, à savoir, l'assolement... et Staline. En U.R.S.S., l'assolement était pratiqué en laissant la terre en friche — en jachère — pendant un cycle complet. En l'absence d'une quantité suffisante d'engrais il n'y avait d'ailleurs pas moyen de faire autrement. Mais, comme d'habitude, la triste nécessité était devenue un dogme. Il fallait bien s'attendre à ce que l'expédient consistant à mettre en culture les jachères ne soit guère efficace. L'industrie chimique de l'U.R.S.S. incapable de fournir les engrais nécessaires aux terres habituellement cultivées ne pouvait pas en fournir pour cultiver les terres nouvellement mises en culture (si l'on peut estimer que les « terres vierges » peuvent s'en passer un certain temps ce n'est pas le cas des jachères qui viennent justement d'être exploitées intensivement). Il s'agissait d'un expédient désespéré et Khrouchtchev ne l'a pas caché puisque la seule solution qu'il offrait aux paysans en matières d'engrais était de vivre... en cycle fermé.

Est-ce à dire que maintenant que le mal est connu... les dirigeants russes, les citoyens soviétiques pourront, grâce aux investissements considérables envisagés dans l'industrie chimique, se nourrir d'autre chose que de statistiques et de promesses ?

Malheureusement, les mesures envisagées par Krouchtchev paraissent encore des expédients. Tout d'abord le problème n'est pas seulement d'engrais, mais aussi de machines, de tracteurs, etc... et par exemple « Le Monde » des 11 et 12 mars 1962 citait une déclaration d'un dirigeant russe affirmant que le parc disponible était inférieur aux deux tiers des besoins. Mais, pour ne rester que sur le strict plan de l'industrie chimique, les déclarations de Khrouchtchev sont en elles-mêmes trop contradictoires pour être sérieuses. En septembre, il affirmait que l'agriculture recevrait cent millions de tonnes d'engrais en 1970. Le 25 octobre il déclarait que les investissements consacrés à la chimie atteindraient d'ici 1970 le total « énorme » (le mot est de lui) de vingt milliards de roubles (25 % du budget annuel de l'U.R.S.S., quatre fois plus que pendant les cinq dernières années). Or, le 10 décembre c'est 42 milliards de roubles d'investissements (plus du double) que son rapport prévoit... pour arriver à produire 70 à 80 millions de tonnes d'engrais au lieu de cent mille. Les différences ne sont pas légères, si les paroles le sont. Khrouchtchev est un chef d'Etat, il est « spécialisé », depuis longtemps, dans les questions agricoles et c'est lui qui présente le rapport technique. Que voilà de changements en si peu de semaines, surtout pour des planificateurs ! Staline en son temps ne faisait pas mieux lorsqu'il changeait son fusil d'épaule, et que chaque retournement se faisait sous le signe de la démesure verbale, de l'inconséquence politique et de l'imprévoyance économique.

Il en est de même des autres chiffres fournis par le rapport Krouchtchev, ils laissent d'autant plus sceptique que, depuis bien longtemps, l'U.R.S.S. est avare de statistiques honnêtes et précises. Khrouchtchev déclare que la production de l'industrie chimique triplera d'ici 1970 ; mais, en mars 1962, le secrétaire du P.C. d'Esthonie avait déclaré que son pays ne recevait que 10 à 12.000 tonnes d'engrais par an sur les 100.000 qui lui seraient nécessaires. Or, si cette proportion est la même partout, c'est décupler la production qu'il faudrait, et non la tripler. A la même époque, le président du Comité d'Etat pour la Chimie rappelait que le plan de construction d'usines d'engrais n'avait été accompli qu'à 44 % pour les trois dernières années. Qu'en sera-t-il en 1970 de l'actuel plan Khrouchtchev ?

Grâce à la Révolution d'octobre 1917, à la socialisation des moyens de production l'U.R.S.S. est devenue une grande puissance industrielle susceptible de rivaliser dans le domaine des prouesses techniques avec le géant industriel américain. Mais l'U.R.S.S. n'a réussi ni à rattraper, ni à fortiori à dépasser, le niveau de vie moyen des pays industriels de la vieille Europe. C'est que le socialisme ne peut pas se construire dans un seul pays même si ce pays est immense. La division du travail est internationale. Le socialisme ne peut se réaliser en un point quelconque du globe que si la révolution prolétarienne détruit la société capitaliste au sein même des bastions impérialistes de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, en supprimant le rôle réactionnaire que joue l'impérialisme, même sur le seul plan économique, et en mettant au service de l'humanité les énormes forces productives qu'ont accumulé, sur ces territoires, un siècle ou deux de rapines, de pillages et d'exploitation systématique du monde entier.

Roger GIRARDOT.